

**Rapport d'activité**  
Direction de la sécurité  
et de la justice

—  
**2017**



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Direction de la sécurité et de la justice DSJ**  
**Sicherheits- und Justizdirektion SJD**

# Table des matières

---

<b>1</b>	<b>Direction et Secrétariat général</b>	<b>7</b>
1.1	<b>Activités</b>	<b>7</b>
1.1.1	Activités courantes	7
1.1.2	Événements particuliers	7
1.2	<b>Collaborations intercantonales (relations intercantonales au niveau de la Direction)</b>	<b>8</b>
1.2.1	Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)	8
1.2.2	Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)	8
1.2.3	Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)	9
1.3	<b>Affaires contentieuses (recours/décisions durant l'année en revue)</b>	<b>9</b>
1.4	<b>Législation</b>	<b>10</b>
1.4.1	Lois et décrets	10
1.4.2	Ordonnances et règlements	10
<b>2</b>	<b>Police cantonale (POL)</b>	<b>10</b>
2.1	<b>Ressources humaines</b>	<b>10</b>
2.1.1	Effectifs au 31.12.2017	10
2.1.2	Mouvement de l'effectif	10
2.1.3	Formation et formation continue	11
2.1.4	Cellule « relations humaines »	11
2.1.5	Psychologue du travail	12
2.2	<b>Activités de la Police cantonale</b>	<b>12</b>
2.2.1	Affaires traitées	12
2.2.2	Arrestations	13
2.2.3	Circulation et navigation	13
2.2.4	Convention du lac de Neuchâtel	13
2.2.5	Sécurité et ordre public	14
2.2.6	Stupéfiants	15
2.3	<b>Événements de l'année 2017</b>	<b>16</b>
2.3.1	Affaires judiciaires particulières traitées par la police de sûreté	16
2.3.2	Réception du Président du Conseil National, M. Dominique de Buman (Opération LATINA) et du Président de la Confédération, M. Alain Berset (Opération ALBER)	19
2.3.3	Actions de prévention	19
2.4	<b>Domaines particuliers</b>	<b>20</b>

2.4.1	Gens du voyage	20
2.4.2	Protection de personnalités	20
2.4.3	Refoulement à l'étranger	20
2.4.4	Maintien de l'ordre	20
2.4.5	Chiens de police	21
2.4.6	Education routière	21
2.4.7	Secteur communication et prévention	21
2.4.8	Bureau des armes et explosifs (BAE)	23
2.4.9	Bureau des entreprises de sécurité	24
<b>2.5</b>	<b>Logistique</b>	<b>24</b>
2.5.1	Informatique et télécommunications	24
2.5.2	Véhicules	24
2.5.3	Intendance	25
2.5.4	Habillement, équipement et armement (HEA)	25
2.5.5	Comptabilité	25
<b>3</b>	<b>Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM)</b>	<b>25</b>
<b>3.1</b>	<b>Protection de la population</b>	<b>25</b>
3.1.1	Activités courantes	26
<b>3.2</b>	<b>Protection civile</b>	<b>27</b>
3.2.1	Opération	27
3.2.2	Instruction	28
3.2.3	Support	29
3.2.4	Constructions	29
<b>3.3</b>	<b>Administration militaire</b>	<b>30</b>
3.3.1	Activités courantes	30
<b>3.4</b>	<b>Intendance des bâtiments militaires</b>	<b>34</b>
3.4.1	Activités courantes	34
3.4.2	Événements particuliers	34
<b>4</b>	<b>Service de la population et des migrants (SPoMi)</b>	<b>36</b>
<b>4.1</b>	<b>Police des étrangers</b>	<b>36</b>
4.1.1	Activités courantes	36
4.1.2	Événements particuliers	37
<b>4.2</b>	<b>Domaine de l'asile</b>	<b>37</b>
4.2.1	Activités courantes	37
4.2.2	Événements particuliers	37
<b>4.3</b>	<b>Main-d'œuvre étrangère</b>	<b>37</b>
4.3.1	Activités courantes	37

---

4.3.2	Evénements particuliers	38
<b>4.4</b>	<b>Passeport et carte d'identité suisses</b>	<b>38</b>
4.4.1	Activités courantes	38
4.4.2	Evénements particuliers	39
<b>4.5</b>	<b>Harmonisation des registres</b>	<b>39</b>
4.5.1	Activités courantes	39
<b>5</b>	<b>Service de la police du commerce (SPoCo)</b>	<b>39</b>
<b>5.1</b>	<b>Etablissements publics</b>	<b>39</b>
5.1.1	Activités courantes	39
<b>5.2</b>	<b>Boissons alcooliques</b>	<b>40</b>
5.2.1	Activités courantes	40
<b>5.3</b>	<b>Loteries et collectes</b>	<b>41</b>
5.3.1	Activités courantes	41
<b>5.4</b>	<b>Appareils de jeu</b>	<b>41</b>
5.4.1	Activités courantes	41
<b>5.5</b>	<b>Salons de jeu</b>	<b>41</b>
5.5.1	Activités courantes	41
<b>5.6</b>	<b>Prostitution</b>	<b>41</b>
5.6.1	Activités courantes	41
<b>5.7</b>	<b>Commerce itinérant</b>	<b>42</b>
5.7.1	Activités courantes	42
<b>5.8</b>	<b>Crédit à la consommation</b>	<b>42</b>
5.8.1	Activités courantes	42
<b>5.9</b>	<b>Activité à risque</b>	<b>42</b>
5.9.1	Activités courantes	42
<b>5.10</b>	<b>42</b>	
<b>5.11</b>	<b>Poids et mesures</b>	<b>42</b>
5.11.1	Activités courantes	42
<b>5.12</b>	<b>Indication des prix</b>	<b>43</b>
5.12.1	Evénement particulier	43
<b>6</b>	<b>Service de la justice (SJ)</b>	<b>43</b>
<b>6.1</b>	<b>Activités</b>	<b>43</b>
6.1.1	Barreau	43
6.1.2	Notariat	44
6.1.3	Assistance judiciaire en matière civile	44
6.1.4	Assistance judiciaire en matière pénale	44
6.1.5	Assistance judiciaire en matière administrative	45

---

6.1.6	Entraide judiciaire	45
6.1.7	Médiation judiciaire	45
6.1.8	Surveillance des fondations classiques	47
<b>7</b>	<b>Service de l'application des sanctions pénales et des prisons (SASPP)</b>	<b>47</b>
<b>7.1</b>	<b>Application des sanctions pénales</b>	<b>47</b>
7.1.1	Peines privatives de liberté et mesures	47
7.1.2	Peines pécuniaires et peines privatives de liberté de substitution	49
7.1.3	Travail d'intérêt général	50
7.1.4	Recours en grâce	50
7.1.5	Recherche de places en détention provisoire	50
7.1.6	Casier judiciaire	51
<b>7.2</b>	<b>Prisons</b>	<b>51</b>
7.2.1	Entrées en 2017	51
7.2.2	Journées de détention	51
7.2.3	Subsistance	52
7.2.4	Locaux	52
7.2.5	Occupation des détenus	52
7.2.6	Assistance des détenus	52
7.2.7	Récapitulatif des prestations à la Prison centrale	53
<b>8</b>	<b>Service de probation (SProb)</b>	<b>53</b>
<b>8.1</b>	<b>Activités</b>	<b>53</b>
8.1.1	Secteur administratif	53
8.1.2	Secteur de probation	54
8.1.3	Secteur des peines en milieu ouvert (PMO)	55
8.1.4	Événements particuliers	56
<b>9</b>	<b>Office de la circulation et de la navigation (OCN)</b>	<b>57</b>
<b>9.1</b>	<b>Activités</b>	<b>57</b>
<b>10</b>	<b>Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB)</b>	<b>58</b>
<b>10.1</b>	<b>Mission</b>	<b>58</b>
<b>10.2</b>	<b>Activités</b>	<b>58</b>
<b>11</b>	<b>Etablissements de Bellechasse (EB)</b>	<b>58</b>
<b>11.1</b>	<b>Activités</b>	<b>58</b>
<b>12</b>	<b>Etat du personnel</b>	<b>58</b>

---

# 1 Direction et Secrétariat général

---

Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat, Directeur

Claudine Godat, Secrétaire générale (jusqu'au 31.01.2017), Olivier Kämpfen, Secrétaire général (depuis le 01.02.2017)

## 1.1 Activités

### 1.1.1 Activités courantes

Le Secrétariat général exerce les tâches d'état-major de la Direction, en particulier la planification et la coordination des travaux, la préparation des dossiers pour le Conseil d'Etat, le suivi des dossiers et le traitement des affaires administratives (finances, personnel, logistique). Il gère l'information interne et externe et conduit des projets relevant du champ de compétence de la Direction ainsi que des projets interdirectionnels.

### 1.1.2 Evénements particuliers

#### 1.1.2.1 Politique d'intégration

Le premier Programme d'intégration cantonal (PIC) quadriennal, négocié avec la Confédération (Secrétariat d'Etat aux migrations SEM) et fondant les contributions financières de cette dernière, s'est achevée à la fin 2017 sur un bilan très positif. Les trois axes principaux de l'information et du conseil d'une part, de la formation et du travail d'autre part, enfin de la compréhension et de l'intégration sociale, ont pu être développés de manière équilibrée. En parallèle, l'année 2017 a été consacrée à l'élaboration du PIC 2 2018-2021, toujours en collaboration avec le SEM. Il s'inscrit dans la continuité, la consolidation et l'innovation. Il confirme une stratégie éprouvée, basée sur quatre axes d'action : le financement et l'accompagnement de projets d'intégration ; la formation et l'accompagnement des partenaires impliqués ; la sensibilisation des acteurs publics et privés ; le renforcement du dispositif d'intégration.

L'élaboration du PIC 2 a été interactive et pluridisciplinaire. Elle a pris en compte les recommandations des partenaires (publics et privés) et s'est calquée sur les réalités du terrain. Au final, le programme est ambitieux. Il propose 39 mesures d'intégration spécifiques qui visent à réaliser trois buts généraux : renforcer la cohésion sociale, encourager la population à vivre ensemble dans un esprit de respect et de tolérance réciproques, réaliser l'égalité des chances en permettant à tous les étrangers et étrangères, notamment des personnes du domaine de l'asile et des réfugiés, de participer à la vie économique, sociale et culturelle du canton.

Le PIC 2 est doté d'un montant annuel de 2,26 millions de francs, réparti entre Confédération, canton et communes, auquel s'ajoutent les forfaits d'intégration octroyés par la Confédération pour l'intégration des personnes relevant du domaine de l'asile.

#### 1.1.2.2 Mise en œuvre organisationnelle de la nouvelle loi sur l'exécution des peines et des mesures

Adoptée par le Grand Conseil le 7 octobre 2016, la nouvelle loi sur l'exécution des peines et des mesures, dont l'entrée en vigueur a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2018, prévoit deux changements organisationnels majeurs : d'une part la fusion des Etablissements de Bellechasse (EB) et de la Prison centrale (PC) – jusqu'alors simple section du Service de l'application des sanctions pénales et des prisons (SASPP) – au sein de l'Etablissement de détention fribourgeois (EDFR), d'autre part la fusion de la section application des sanctions pénales du SASPP et du Service de probation (SProb) en un seul service, le Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation (SESPP).

Dès le dernier trimestre 2016 et surtout durant toute l'année 2017, la Direction de la sécurité et de la justice a mis en œuvre une organisation de projet placée sous la responsabilité du Conseiller d'Etat Directeur. Sous la conduite opérationnelle d'un comité de pilotage mené par le Secrétaire général de la DSJ, quelque 10 groupes de travail impliquant plus de 45 personnes ont préparé ces deux fusions sous tous leurs aspects.

En parallèle, de nouveaux locaux permettant d'accueillir le nouveau SESPP ont pu être acquis à Granges-Paccot, grâce à l'octroi d'un crédit de 5,77 millions de francs par le Grand Conseil en date du 17 octobre 2017. L'emménagement dans ces locaux aura lieu au printemps 2018.

#### 1.1.2.3 Organisation de projet visant à la révision totale du chapitre 5 de la loi du 9 septembre 2016 sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels

C'est sous l'égide de la DSJ qu'ont été lancés en 2017 les travaux préparatoires à la révision totale du chapitre 5 de la loi du 9 septembre 2016 sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels, relatif à la défense incendie et aux secours. Le comité de pilotage nommé par le Conseil d'Etat pour conduire ces travaux est présidé par le Secrétaire général de la DSJ. Quatre groupes de travail réunissant des représentants de toutes les instances concernées sont à l'œuvre. La mise en consultation de l'avant-projet de loi est prévue courant 2018.

#### 1.1.2.4 Campus Schwarzsee/Lac-Noir

Né de l'extension et de la revalorisation de l'ancien camp militaire du Lac-Noir, le Campus Schwarzsee/Lac-Noir accueille depuis janvier 2016 le centre de formation du service civil. Dans sa partie « centre cantonal sport et loisirs », il accueille des camps sportifs et scolaires depuis l'été 2016.

Durant l'année 2017, sur proposition de la DSJ et après coordination avec les autres Directions de l'Etat touchées à un titre ou à un autre par l'exploitation du Campus, le Conseil d'Etat a décidé de renoncer pour l'heure au projet de doter le Campus d'un statut d'établissement autonome de droit public et a opté pour un transfert du Campus de la DSJ, respectivement du Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM), vers la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS), respectivement le Service du sport (SSpo). Le Conseil d'Etat a dans ce contexte décidé d'octroyer au SSpo 1,5 EPT supplémentaire pour assurer la gestion du campus. Les 2 EPT de concierges existants lui ont en outre été transférés.

Ce transfert vise à donner davantage de cohérence et d'efficacité dans la gestion du Campus et de donner à sa partie « centre cantonal de sport et loisirs » toute l'envergure qu'elle mérite. La construction d'une salle de sport triple, relevant de la compétence de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), doit encore venir compléter l'offre sportive et accroître l'attractivité du site.

### 1.2 Collaborations intercantionales (relations intercantionales au niveau de la Direction)

#### 1.2.1 Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)

Cette conférence a siégé à deux reprises en 2017. Elle a notamment traité les thèmes suivants :

- > Harmonisation de l'informatique policière ;
- > Harmonisation de l'informatique de la justice pénale ;
- > Convention administrative de coopération policière ;
- > Restructuration du domaine de l'asile ;
- > Retours et exécution des renvois en matière d'asile.

#### 1.2.2 Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)

Cette conférence a siégé une fois en 2017. Elle a notamment traité les thèmes suivants :

- > Création d'un concordat intercantonal concernant l'assurance contre les tremblements de terre ;
- > Aménagement d'une plate-forme nationale dans le domaine de la protection ABC (atomique-biologique-chimique) ;
- > Instauration d'une journée informative obligatoire pour les SuisseSSES en matière de service militaire.

### **1.2.3 Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)**

Cette conférence a siégé à deux reprises en 2017. Elle a notamment traité les thèmes suivants :

- > Mise en œuvre en Suisse latine d'un processus de type ROS (exécution des sanctions pénales orientées vers les risques) ;
- > Placement des jeunes adultes selon l'article 61 du code pénal ;
- > Mise en œuvre du Concordat réglant la coopération en matière de police en Suisse romande ;
- > Mise en œuvre de l'expulsion judiciaire ;
- > Mise en œuvre du nouveau droit des sanctions.

### **1.3 Affaires contentieuses (recours/décisions durant l'année en revue)**

La Direction prend les décisions que la législation place dans sa compétence (décisions Fri-Pers, mesures administratives concernant le statut du personnel, autorisations de déposer en justice, assistances juridiques, assistances judiciaires, plaintes art 38 LPol, plaintes contre le directeur des EB, remises d'émoluments, mesures concernant les entreprises de sécurité, examens de chefs d'entreprises de sécurité, approbations de règlements communaux, concessions de ramonage, etc.). La situation pour 2017 est la suivante :

Cas traités (procédures ouvertes en 2017)	51
Décisions prises	52
Aucune mesure prise / Procédures devenues sans objet	2
Recours au CE contre des décisions prises en 2017	0
Recours au TC contre des décisions prises en 2017	4
Procédures encore pendantes le 31 décembre 2017	3

#### **Décisions sur recours**

La Direction traite, sur la base de l'article 116 al. 1 CPJA, des recours contre des décisions prises par ses services lorsque la loi ne prévoit pas un recours direct au Tribunal administratif. Ces recours concernent pour l'essentiel les services suivants : Police cantonale, Service de la protection de la population et des affaires militaires, Service de la police du commerce, Service de l'application des sanctions pénales et des prisons, Etablissements de Bellechasse. La situation pour 2017 est la suivante :

Recours déposés en 2017	43
Dont	
Admis	2
Rejetés	31
Irrecevables	1
Devenus sans objet, à la suite du retrait de la décision ou du recours	2
Procédures pendantes à la Direction le 31 décembre 2017	8
Recours au TC contre les décisions prises en 2017	8

#### **Responsabilité civile**

La Direction instruit les cas de responsabilité civile concernant les actes de ses agents (loi du 16 septembre 1986 sur la responsabilité civile des collectivités publiques et de leurs agents et cas de responsabilité découlant du droit fédéral). Les déterminations sont prises par le Conseil d'Etat ou, dans certains cas, par la Direction (requêtes périmées, requêtes d'indemnités de moins de 3000 francs). La situation pour 2017 est la suivante :

Requêtes encore pendantes au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	1
Requêtes déposées en 2017	4
Requêtes liquidées en 2017 par la DSJ	4
Requêtes pendantes le 31 décembre 2017 (déposées en 2016)	1

## 1.4 Législation

### 1.4.1 Lois et décrets

> Loi du 10 octobre 2017 modifiant la loi sur la justice (taux d'activité des juges).

### 1.4.2 Ordonnances et règlements

- > Ordonnance d'application de la loi sur l'exécution des peines et des mesures ;
- > Ordonnance fixant le taux des primes, des surprimes et des contributions de l'assurance des bâtiments pour 2018 ;
- > Ordonnance fixant l'indice moyen du coût de construction applicable en 2018 pour l'assurance des bâtiments ;
- > Ordonnance fixant, pour 2018, la majoration tarifaire applicable à certaines voitures de tourisme (système de l'étiquette Energie) ;
- > Ordonnance modifiant l'arrêté sur les émoluments en matière de circulation routière ;
- > Ordonnance concernant l'avancement et la promotion des agents et agentes de la Police cantonale – nouvelle classification des agent-e-s de police.

## 2 Police cantonale (POL)

---

Commandant Pierre Schuwey

### 2.1 Ressources humaines

#### 2.1.1 Effectifs au 31.12.2017

EPT (Unités)	Agent-e-s	Aspirant-e-s	Auxiliaires	Civil-e-s	Apprenti-e-s	Total
Commandement	13,50 (14)	-	-	11,40 (15)	2 (2)	26,90 (31)
Ressources humaines	9 (9)	29 (29)	-	5,30 (6)	1 (1)	44,30 (45)
Services généraux	20 (22)	-	1 (1)	33,50 (38)	-	54,50 (61)
Gendarmerie	377,50 (388)	-	18,40 (21)	20,60 (28)	1 (1)	417,50 (438)
Police de sûreté	104,40 (114)	-	-	14,60 (18)	2 (2)	121 (134)
<b>Total</b>	<b>524,40 (547)</b>	<b>29 (29)</b>	<b>19,40 (22)</b>	<b>85,40 (105)</b>	<b>6 (6)</b>	<b>664,20 (709)</b>

#### 2.1.2 Mouvement de l'effectif

	Agent-e-s	Aspirant-e-s	Auxiliaires	Civil-e-s	Total
Engagements et augmentation de taux	1,70 (2)	30 (30)	0,10 (1)	10,40 (11)	42,20 (44)
Départs à la retraite	8,50 (9)	-	1,80 (2)	0,50 (1)	10,80 (12)
Démissions et réductions de taux d'activité	10,30 (9)	-	-	9,85 (6)	20,15 (15)
Engagements comme policiers	-	29 (29)	-	-	29 (29)

### 2.1.3 Formation et formation continue

Le mardi 3 janvier 2017, 30 aspirant-e-s ont commencé leur formation au sein du Centre Interrégional de Formation de Police (CIFPol), Ecole de Granges-Paccot (EGP). Il s'agit de la première volée entièrement sous l'égide de la nouvelle structure de formation mise en place entre les cantons de Fribourg, Neuchâtel et Jura. Le Comité de pilotage (COPIL) qui réunit la ministre et les Conseillers d'Etat des trois cantons partenaires a signé en 2017 le Règlement d'exécution de la convention ratifiée en novembre 2016 qui donne ainsi une assise encore plus forte à la nouvelle organisation. Les travaux d'harmonisation liés à ce rapprochement se sont poursuivis tout au long de l'année 2017 afin de continuer à renforcer la qualité de l'organisation et de la formation au sein des deux sites.

Après trois mois d'école, un aspirant gendarme a quitté l'école. Au terme de leur année de formation, les 29 aspirant-e-s qui se sont présentés aux examens du brevet fédéral de policier ont tous réussi. Le mercredi 13 décembre 2017, 24 gendarmes et 5 inspecteurs et inspectrices ont été nouvellement assermentés à la cathédrale de Fribourg.

30 aspirants et aspirantes, à savoir 22 pour la gendarmerie et 8 pour la police de sûreté, ont été engagés pour le CIFPol – EGP 2018. Cette école 2018 se compose de 7 germanophones et 23 francophones, respectivement de 8 femmes et 22 hommes.

Le 1<sup>er</sup> mars 2017, le nouveau chef du centre de formation, le Lieutenant Matthieu Landert, a commencé son activité au sein de la Police cantonale et s'est rapidement attelé à ses nouvelles fonctions, soutenu dans ses activités par l'ensemble de l'équipe du centre de formation.

Un autre dossier qui a occupé le centre de formation de la Police cantonale est celui des travaux en lien avec le nouveau Concept Général de Formation, le CGF 2020, qui réorganise complètement la formation des policiers et policières au niveau de la Suisse. L'adjudant Yvan Buchs, notre adjudant d'Ecole, participe activement et régulièrement à l'un des nombreux groupes de travail qui façonnent la formation de base future. Le nouveau concept de formation de base s'appuiera sur les profils de compétences définis pour le métier de policier. La formation en elle-même se déroulera dorénavant sur deux ans (au lieu d'une année actuellement). La première année sera une année de formation plus orientée sur la théorie (avec des exercices pratiques) alors que la seconde année sera dévolue essentiellement à la formation pratique. L'allongement de la période de formation vise à renforcer les compétences opérationnelles et non les connaissances théoriques.

Le centre de formation a organisé et dispensé en 2017 de nombreuses sessions de formation continue dans les domaines du tir, de la sécurité personnelle et de comportement tactique afin de pouvoir respecter les directives de l'Institut Suisse de Police en matière de formation continue. Ces sessions ont ainsi permis de consolider les bases du métier, d'adapter certaines techniques, de terminer la formation Amok 2.0 commencée en 2016 (attaque en milieu ouvert), de faire des rappels sur les mesures de premier secours à adopter lors d'une intervention. Plusieurs agent-e-s et collaborateurs et collaboratrices civil-e-s de la Police cantonale ont pu également suivre la formation sur l'utilisation du défibrillateur automatique pendant que les premiers agents formés suivaient un cours de refresh obligatoire pour conserver leur certification d'utilisateur.

En outre, le Centre de formation a organisé, en 2017, différents cours au profit des partenaires fribourgeois de la sécurité, notamment les polices communales, les sapeurs-pompiers, la protection civile, les gardes-faune et le Ministère public.

### 2.1.4 Cellule « relations humaines »

En 2017, la cellule a eu de nombreux contacts et entretiens avec des collaborateurs et collaboratrices de la Police cantonale à la suite de différents problèmes professionnels ou privés. Pour quelques personnes, le soutien de l'AI et de l'Espace santé-social s'est avéré important pour la réintégration dans le monde du travail.

Les débriefeurs de la Police cantonale ont été sollicités à maintes reprises pour apporter l'appui et le soutien nécessaire aux policiers et policières ayant été confrontés à des situations particulièrement difficiles.

Des cours de psychologie policière et de gestion de conflit ont été dispensés aux aspirants et aspirantes, aux agents et agentes de la Police cantonale ainsi qu'à d'autres services de l'Etat.

Le responsable de la cellule a participé à de nombreuses séances et assemblées des différentes commissions.

#### 2.1.5 Psychologue du travail

En charge du recrutement des aspirant-e-s de police, le psychologue du travail a mené à terme le processus avec le nouvel engagement de 30 candidats et aspirantes pour l'école de police. Dans ce cadre, il a supervisé vingt agents et agentes de police dans leur nouvelle spécialisation accessoire « agent et agente recruteur ». Ces agents et agentes mènent des entretiens individuels avec des candidats aspirants de police. Les résultats à ces entretiens sont nouvellement éliminatoires pour les candidats.

En collaboration avec le chef de la cellule des relations humaines, il a conçu, organisé et partiellement animé les 60 heures de cours de psychologie policière au profit des aspirants et aspirantes de police. De plus, des cours de formation continue ont été dispensés sur les thèmes motivation et leadership.

Le psychologue du travail a aussi collaboré aux concepts et contribué administrativement aux stands de la Police cantonale au Start ! Forum des métiers, au Comptoir gruérien ainsi qu'à la Gewerbeausstellung Murten.

Enfin, il a contribué au développement de l'offre d'apprentissages et de stages au sein de la Police cantonale avec l'engagement de deux stagiaires 3+1 supplémentaires par rapport à l'année précédente.

## 2.2 Activités de la Police cantonale

### 2.2.1 Affaires traitées

	2016	2017
Rapports de police établis	16 134	16 286
soit par la gendarmerie	12 706	12 284
soit par la police de sûreté	1 537	1 667
soit par les services généraux	1 891	2 335
Plaintes pénales enregistrées	8 477	8 075
soit par la gendarmerie	7 165	6 830
soit par la police de sûreté	204	235
soit par les services généraux (envoyées par des tiers)	1 108	1 010
Réquisitions traitées	23 890	22 577
soit par la gendarmerie	21 557	19 768
soit par la police de sûreté	1 450	1 459
soit par les services généraux	883	1 350
Transports de détenus et prévenus	5 222	5 221
soit dans le canton	4 616	4 585
soit hors canton	606	636
Appels téléphoniques entrants	322 879	325 274
dont des appels sur un numéro d'urgence	96 359	112 020
Alarmes traitées	1 654	1 606
soit pour incendie	500	627
soit pour effraction/agression	1 154	982
Identifications par le CIJ :	303	313
soit par traces papillaires	104	103
soit par ADN	147	170
soit par traces de semelles	51	40
soit par traces d'oreille	1	0
Relations par traces de semelles	177	131
Relations par ADN	118	69
Comparaisons locales ADN	250	169
Recherches tactiques ADN (dont positives)	20 (2)	15 (3)

	2016	2017
Personnes dactyloscopées (dont virtuelles)	1 645 (488)	1 544 (388)
Prises ADN sur la personne (dont virtuelles)	1 372 (384)	1 247 (291)
Effacements des fiches dactyloscopiques	1841	1277
Effacements de profils ADN	1096	759

## 2.2.2 Arrestations

	CH	Etr	Total
2016	106	273	379
2017	92	314	406

## 2.2.3 Circulation et navigation

En 2017, le nombre d'accidents\* constatés, soit 1189 (1366 en 2016), est en diminution de 12,95 %. Le nombre de personnes blessées\*, soit 665 (732 en 2016), est en diminution de 9,15 % et le nombre de personnes tuées, soit 7 (7 en 2016), est identique.

Districts	Nombre d'accidents*		Nombre de blessés*		Nombre de tués	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Sarine	451	378	257	200	1	2
Singine	148	128	99	86	2	0
Gruyère	307	275	141	139	1	2
Lac	180	147	100	88	1	0
Glâne	69	71	37	57	0	1
Broye	123	109	57	43	2	1
Veveyse	88	81	41	52	0	1
<b>Total</b>	<b>1366</b>	<b>1189</b>	<b>732</b>	<b>665</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

\* Il s'agit d'une projection, car le délai de transmission de la statistique définitive à l'OFROU est fixé au 20.02.2018.

	2016	2017
Saisies des permis de conduire	846	811
Contrôles de vitesse (radars mobiles)	1 319	1 366
Fuites après accident	647	600
Découvertes de conducteurs ayant pris la fuite après accident	261	192
Montant des amendes d'ordre encaissé	CHF 6 597 161	CHF 6 924 594
Entreprises de transport contrôlées	13	3
Accompagnements de transports spéciaux	301	327
Accidents de navigation	5	1
Aides apportées aux navigateurs ou nageurs en difficulté	8	8
Engagements du groupe des plongeurs	13	25

## 2.2.4 Convention du lac de Neuchâtel

Les polices du lac fribourgeoises et vaudoises veillent à la sécurité et assurent les interventions sur le lac de Neuchâtel, selon un contrat de prestations rémunérées. Dans ce cadre, la police du lac fribourgeoise a effectué, en plus de son activité sur ses propres plans d'eau, 63,95 (66,25) heures de patrouille sur les eaux neuchâteloises. 14 (8) demandes d'intervention ont généré 86,50 (44) heures de présence sur le territoire du canton de Neuchâtel. 4 (13) rapports de dénonciation et 2 (1) rapports d'enquête pour accident de plongée ont été établis. La rédaction de ces rapports a engendré 42,50 (24) heures de travaux administratifs.

## 2.2.5 Sécurité et ordre public

Des actions ponctuelles ou permanentes sont mises sur pied dans chaque région de gendarmerie. Adaptées aux spécificités géographiques, touristiques et culturelles de chaque région, elles s'inscrivent prioritairement dans un cadre préventif, dissuasif, mais aussi répressif en cas de découverte d'infractions. Ces actions menées sur le moyen ou le long terme se concrétisent par une présence accrue de gendarmes en uniforme dans les lieux sensibles tels que les parcs publics, les zones piétonnes, les gares, les plages, les lieux à grande affluence, les manifestations et les établissements publics. Outre le fait que ces actions rassurent la population, elles permettent de limiter les incivilités, d'assurer l'ordre public et, notamment, de lutter contre des trafics en tout genre, comme celui des stupéfiants.

### ACTIONS CANTONALES

« VIGIPOL »	Suite aux événements qui se sont déroulés à Paris en janvier 2015, un Etat-Major VIGIPOL a été mis sur pied. Un rapport est agendé toutes les deux semaines. Les principaux buts de cet EM sont : <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; favoriser la mise en réseau des différents partenaires ;</li><li>&gt; augmenter le niveau de vigilance de l'ensemble du personnel de la Police cantonale ;</li><li>&gt; augmenter la présence policière lors de manifestations d'envergure (p.ex l'assermentation) ;</li><li>&gt; égaliser le niveau de connaissances de chacun.</li></ul> Depuis la mise en place de l'EM VIGIPOL, de nombreux contrôles ont été opérés.
« STREET »	Durant l'activité courante, des patrouilles pédestres sont effectuées au profit de l'ordre, de la sécurité publique et en disponibilité pour notre population. « Etre là où il y a du monde et que ça fasse sens ». Dans le cadre de cet effort, les agents ont effectué 15 979 (16 455) présences, ce qui représente 18 703 (19 671) heures de présence en visibilité.
« ANGEL » 21.11 – 31.12.2017	Durant la période des Fêtes de fin d'année, présence visible dissuasive des moyens de police en uniforme, dans les lieux et les rues commerçantes du canton, afin de prévenir les infractions, notamment les vols (vols à la tire, vols à l'arraché, vols à l'étalage), et de rassurer la population. Lors de ces 1105 (991) efforts effectués, 2163 (1914) agent-e-s ont assuré 738 (849) heures de présence.
« CRIMINO »	Dès la tombée de la nuit, lutte contre les cambriolages touchant principalement les appartements, les villas et les commerces. Lors des 6720 (6178) contrôles effectués, 14 644 (13 401) agent-e-s ont assuré 4415 (5810) heures de présence. 918 (790) personnes ont été contrôlées/identifiées, 792 (602) véhicules contrôlés et 10 (11) personnes arrêtées.
« PROJET MIGRANT »	Suite à l'arrivée de nombreux migrants sur notre territoire, un concept d'engagement cantonal pour les centres de requérants a été mis sur pied, avec la désignation d'un répondant cantonal. Le concept a pour but de coordonner l'action de la police et des partenaires (DSJ, DSAS, SASoc, SPoMi, ORS, communes, ...). Un répondant police a été désigné pour chaque foyer. Plusieurs formations, à l'interne de la police, ont été dispensées.

### ACTIONS RÉGIONALES

#### Région Centre :

Lutte contre les stupéfiants en ville de Fribourg 06.02 -14.09	De nombreuses présences préventives et contrôles de personnes ont été effectués en ville de Fribourg dans le domaine de la lutte contre la vente et la consommation de stupéfiants. Au total, ce ne sont pas moins de 472 contrôles d'identité qui ont été opérés. Différentes infractions ont été constatées : 74 AO/DR – 56 rapports dénonciations pour diverses infractions (vols – personnes signalées – rapports succincts – URSARO – etc.).
--	---

Présences en gare de Fribourg 01.05 – 31.08	Un effort tout particulier a été mis en place sur le site de la gare de Fribourg. Au total 799 présences ont été effectuées (moyenne de 6x /jour) – 583 personnes contrôlées – 93 rapports dénonciations (LStup – LACP – etc.).
Foyers de requérants d'asile 01.01 – 31.12	Durant l'année 2017, un effort a été conduit dans les foyers de requérants d'asile de la Poya et du Bourg. Au total, 105 passages ont été effectués dans ces deux foyers, ce qui représente une moyenne de 2 passages/semaine. Dès le 11.12.2017, suite à une détérioration constatée du climat dans ces deux centres, le niveau de sécurisation a été augmenté, selon le concept défini par les autorités (2 veilleurs de nuit présents 24/24 et 2 passages/jour de la police). Une saine collaboration prédomine dans les contacts avec l'ensemble des partenaires (SPoMi, ORS et SEJ).
<b>Région Nord :</b>	
« NARCO » 01.01 – 31.12	Effort sur les rives du lac de Neuchâtel et sur la commune d'Estavayer visant à lutter contre les infractions à la LStup durant la saison estivale essentiellement. Dans ce cadre-là, 74 présences ont été effectuées, lors desquelles, la police a procédé à 132 contrôles de personne. 9 DR, 1 AO, 5 rapports succincts et 1 rapport de dénonciation ont été établis.
« CILO » 14.07 – 31.08	Durant la période, 97 présences visibles essentiellement préventives par des policiers cyclistes dans les deux districts. Travail axé sur la circulation des cyclistes et l'équipement des vélos. Lors de cette action, 111 flyers ont été distribués, 1 DR et 1 rapport de dénonciation établis.
« CROTTE DE CHEYRES » 01.01 – 31.12	Suite aux téléphones réguliers de riverains pour des conduites inadaptées par des automobilistes et motocyclistes (bruit, vitesse, comportements divers), présences visibles et contrôles de circulation à Cheyres, Châbles et Font à 32 reprises avec la rédaction de 5 rapports de dénonciation et l'établissement de 7 DR, 6 AO et 6 fiches techniques pour diverses infractions.
« PECORA » 01.04 – 30.09	Enquête et opérations axées sur le trafic de stupéfiants au sein des Etablissements Pénitentiaires de Bellechasse. Durant cette enquête, 37 détenus et 7 personnes externes ont été auditionnés. 7 personnes externes aux EPT et 22 détenus ont été dénoncés pour diverses infractions à la LStup. Durant toute l'enquête et l'opération, 75 agent-e-s ont été engagés.
<b>Région Sud :</b>	
« STRADA » De janvier à décembre	Depuis le début de l'année, 3622 agents et agentes ont procédé à 1745 reprises à la surveillance du trafic routier et ont procédé à des contrôles routiers à divers endroits de la région.  242 rapports et 274 AO/DR ont été infligés aux contrevenants, pour des infractions LCR telles que vitres givrées, inobservation de la signalisation, non-port de la ceinture de sécurité, utilisation du téléphone portable ou, encore, l'équipement des véhicules non conforme.

## 2.2.6 Stupéfiants

	2016	2017
Stupéfiants séquestrés		
haschisch (en grammes)	10 340	24 799
marijuana (en grammes)	33 935	77 232
héroïne (en grammes)	520	3874
cocaïne (en grammes)	1 212	2 053
pastilles thaï, LSD, ecstasy (en pièces)	7 073	7 300

	2016	2017
crystal meth (en grammes)	158	271
amphétamines (en grammes)	1 967	170
MDMA (en grammes)	216	61
Morts par surdose	5	2

**S'agissant de la culture de chanvre, il est souligné ce qui suit :**

	2016	2017
Champs déclarés	2	1
Quantité de chanvre séquestré	3 391 plantes (dont 3325 indoor / 66 outdoor)	1 424 plantes (dont 1169 en indoor / 255 en outdoor)
Cultures indoor	22	13

## 2.3 Evénements de l'année 2017

### 2.3.1 Affaires judiciaires particulières traitées par la police de sûreté

Dans le courant de l'année 2017, la police de sûreté a notamment procédé à des investigations importantes suite aux événements marquants suivants :

Homicide	Canton	En 2017, il y a eu un homicide et une tentative.
Levées de corps	Canton	La Police est intervenue pour 177 levées de corps, dans le cadre desquelles les causes ont pu être déterminées : morts accidentelles (20), morts naturelles (85), suicides (49), suicides assistés (19), causes indéterminées (4).
Brigandages	Canton	Il y a eu 27 brigandages, dont 11 ont pu être élucidés.
Vols par effraction	Canton et hors canton	Le nombre de vols par effraction a diminué. 779 cas ont été recensés en 2017 et 990 en 2016. La Police est intervenue pour 205 cas de vols dans les véhicules.
Affaires financières	Canton	CHAUME : Enquête dans le cadre de plusieurs escroqueries d'entreprises du domaine de la construction, lesquelles se sont arrogées plusieurs centaines de milliers de francs en établissant, entre autre, de manière abusive, des allocations chômage. ACSM : Une grande partie de l'enquête concernant la perte de plusieurs dizaines de millions de francs du fonds de prévoyance ACSMS à Villars-sur-Glâne a pu aboutir. Enquête de plusieurs mois pour détournement, gestion déloyale, faux dans les titres et délit contre la LCD pour plus d'un million de francs suisse.
	Canton et hors canton	Plusieurs arrestations en collaboration avec les collègues vaudois, en lien avec les escroqueries de la caisse de chômage et d'UNIA.
Cybercrime	Canton	Les plaintes dans le domaine de la cybercriminalité (criminalité informatique) ont à nouveau augmenté durant l'année. Les escroqueries et les extorsions étaient les délits les plus fréquents.  Pour les affaires d'escroquerie, les cas de relations amoureuses simulées (= Romance Scam) sont à souligner. Les coupables draguent les lésé-e-s sur des sites internet, simulent une relation amoureuse et parviennent ainsi à obtenir de l'argent sous différents prétextes (urgences médicales, difficultés avec les autorités, etc.). L'argent est souvent versé par un

		virement en ligne. Par ce biais, plus d'un demi-million de francs suisses a été détourné en 2017.
Incendies	Canton et hors canton	Les incendies dans la Broye fribourgeoise et vaudoise ont généré passablement d'interventions et un suspect a été placé en détention préventive.
Stupéfiants PANGOLIN, POMBO	Canton et hors canton	<p>PANGOLIN : Trafic en bande et par métier de cannabis et de cocaïne dans le milieu kurde, vraisemblablement servant à financer le PKK. Interpellations des 3 principaux protagonistes du trafic sur Fribourg qui ont été dénoncés pour la vente d'environ 240 kg de cannabis, représentant un chiffre d'affaire d'environ 1 300 000 francs. Interpellations de 21 autres prévenus, principalement dans notre canton. Le fournisseur du réseau établi à Bâle et Zürich a été interpellé en Espagne.</p> <p>POMBO : Trafic de cocaïne et d'héroïne perpétré par des ressortissants des Balkans. La drogue provenait de la région bâloise et était écoulée à Fribourg et dans le canton de Berne. Interpellation des 2 principaux protagonistes dans notre canton ainsi que de leurs 2 fournisseurs établis à Bâle et Soleure. Cinq toxicomanes de la place fribourgeoises qui écoulaient l'héroïne en ville de Fribourg ont également été interpellés ainsi qu'une partie de leur clientèle. Malgré une absence de collaboration des principaux fournisseurs, nous avons déterminé que ceux-ci ont écoulé plus de 4 kg d'héroïne et cocaïne.</p>
Stupéfiants Task Force visant le trafic d'amphétamine et méthamphétamine	Canton	<p>Durant l'année 2017, diverses investigations traitant de la problématique liée au trafic de méthamphétamine ont pu être traitées. Ces affaires ont pu mettre en évidence un trafic de méthamphétamine, sous forme de crystal et de pilules thaïes, touchant le canton de Fribourg. Il sied de préciser que le crystal peut se vendre, dans la rue, par 0,1 g, le prix au gramme étant d'environ 300 francs. A noter plusieurs saisies de crystal dont le taux de pureté était de 100 %.</p> <p>Affaire TEX : Un couple de trafiquants établi dans la Broye fribourgeoise a pu être dénoncé pour un trafic portant sur environ 500 g de crystal, 10 000 ecstasys, 300 g de cocaïne et 2 kg de speed.</p> <p>Affaire FIXI : Un dealer établi dans la Broye vaudoise a pu être dénoncé pour un trafic portant sur 5000 pilules thaïes et 500 g de crystal.</p> <p>Affaire TORPEDO : Un dealer établi dans le district du Lac a pu être dénoncé pour un trafic portant sur 13 000 pilules thaïes et 200 g de crystal. Il était de connivence avec un important trafiquant neuchâtelois.</p> <p>Affaire TORPEDO II : Un important trafiquant venant de Suisse alémanique et écoulant la drogue dans les cantons de Vaud et Fribourg a pu être dénoncé pour un trafic portant sur 1450 g de crystal et 2000 pilules thaïes.</p> <p>Suite à ces enquêtes, une Task-Force (TF) a été mise sur pied afin d'identifier les consommateurs de cette substance à Fribourg. Cette mesure a permis de dénoncer environ 70 personnes pour trafic ou consommation de méthamphétamine. Relevons ici le principal fournisseur (une femme) de méthamphétamine en fin d'année 2017, sera dénoncée</p>

		une deuxième fois pour un trafic supérieur à 500 g de crystal.
Pornographie	Canton	Plusieurs cas liés aux réseaux sociaux où les auteurs approchent les victimes en utilisant de faux profils (jeune homme ou jeune fille) pour obtenir des photos/vidéos pornographiques des victimes. Par ailleurs, un individu a récidivé à deux reprises en quelques mois en proposant un rendez-vous à sa victime et a été interpellé sur le lieu de rencontre prévu. Ces délits nécessitent d'importantes analyses pour étayer les rapports de dénonciation.
Prostitution		265 contrôles de salons de massage. 26 salons de massage dans le canton. 10 contrôles dans les cabarets. 800 prostitué(e)s contrôlé(e)s. 1 responsable de salon de massage dénoncé.
Atteintes à l'intégrité sexuelle	Canton	115 auditions filmées, dont 77 pour actes d'ordre sexuel et 38 concernant la maltraitance, ont été effectuées. Une inspectrice de la BMM a été sollicitée pour donner une formation, organisée à Dakar au Sénégal par l'Institut international des droits de l'enfant (IDE), à des magistrats et des policiers, dans le domaine des auditions filmées des victimes mineures.
Recherches ciblées	Canton	En 2017, en collaboration avec le SASPP et d'autres partenaires, la brigade des missions spéciales a pu interigner 22 personnes frappées d'une condamnation et recherchées par les autorités. Cela représente au total 451 mois de détention à subir. La somme de 8064 francs pour des peines pécuniaires a pu être encaissée. La brigade s'est également occupée de l'évasion survenue à la Prison centrale le 02.09.2017. Les investigations menées jusqu'à ce jour n'ont certes pas permis de retrouver le fugitif, mais ont permis d'identifier des individus fortement soupçonnés d'avoir aidé le détenu lors de son évasion et dans sa cavale. Ces derniers ont été appréhendés en Espagne et sont dans l'attente de leur extradition.
Appui enquêteur IT	Canton	Analyses de supports informatiques dans le cadre d'affaires judiciaires pour un total de 250 TB (terabytes) et 3 TB au niveau téléphonique.
Prévention/image de la police		Prévention par les chargés de prévention BMI : 184 classes primaires et 186 classes au niveau des CO visitées. Participation à 133 réunions de parents, de professeurs et autres.  Fugues : Le traitement des 306 fugues et disparitions de mineurs consiste à effectuer un travail de recherche et de suivi auprès des parents, institutions sociales et autres polices cantonales.
Commissariat d'identifications judiciaires		En début d'année le corps d'une femme a été retrouvé dans un appartement de la Grand-Fontaine à Fribourg. La victime a été poignardée par l'auteur dans son appartement du quartier avant que son agresseur ne la transporte jusque dans son propre appartement. La préservation des traces a principalement permis de déterminer l'endroit où le crime a eu lieu ainsi que son déroulement. En effet, l'auteur présumé ayant été interpellé sur les lieux, son identification était

---

secondaire.

Le début de l'année a également été marqué par les investigations dans le cadre de l'incendie de plusieurs maisons au centre du village de Villars-sous-Mont. La recherche du foyer et de la cause de l'incendie a été rendue difficile par les importants dégâts, la couche de glace consécutive aux travaux d'extinction et l'instabilité du bâtiment.

Dans le courant du printemps, le Commissariat d'identification judiciaire ainsi que le Commissariat criminel ont été mandatés par la Police cantonale neuchâteloise pour le suicide du chef de la Police judiciaire neuchâteloise, personnalité du paysage policier et forensique romand, qui s'est déroulé à son domicile. Cas particulier, car il s'agit d'une préservation de traces dans un autre canton, sur une affaire pour laquelle nous avions des contacts professionnels avec la victime.

---

### 2.3.2 Réception du Président du Conseil National, M. Dominique de Buman (Opération LATINA) et du Président de la Confédération, M. Alain Berset (Opération ALBER)

Les 29 novembre 2017 et 14 décembre 2017, se sont déroulées en territoire fribourgeois les réceptions du nouveau Président du Conseil National, respectivement du nouveau Président de la Confédération. Pour chacun de ces événements, un poste de commandement (PC) a été ouvert à Granges-Paccot afin d'assurer la conduite et la coordination des opérations. Dans le but de garantir la sécurité de ces manifestations ainsi que la protection des nombreux VIP présents, l'engagement de plus d'une centaine de policiers a été nécessaire à chaque fois.

### 2.3.3 Actions de prévention

---

01.01 – 31.12	La ceinture pour la vie	Contrôles sur l'entier du réseau routier cantonal sur le port de la ceinture de sécurité. 2121 (2672) AO/DR ont été délivrées.
01.01 – 31.12	TECO	Contrôles relatifs à l'utilisation illicite du téléphone portable au volant. 1798 (2021) automobilistes ont été dénoncés.
01.01 – 31.12	Action deux-roues – contrôles radar	Contrôles de vitesse ciblés, avec poste d'interception, sur les routes régulièrement fréquentées par des motards circulant à haute vitesse. 115 (179) motocyclistes en infraction. Action saisonnière.
09.01 – 13.01	Rentrée scolaire (ReSco)	Contrôles du respect des règles élémentaires de sécurité routière, avec contrôles de vitesse, à proximité des écoles ou sur les voies empruntées par les écoliers. 2778 (3073) conducteurs ont dépassé la vitesse autorisée et 17 (29) n'ont pas respecté la priorité à un passage pour piétons. Depuis 2015, cette action est conduite à trois reprises, après les vacances scolaires de Noël, de Pâques et d'été.
24.04 – 28.04		
21.08 – 06.09	A pied à l'école	En collaboration avec l'OCN, une campagne a été menée afin d'encourager les enfants à se rendre à pied à l'école et thématiser la problématique des parents – taxi. Un concours a été organisé afin d'inciter les enfants à effectuer eux-mêmes les déplacements de la maison à l'école ou l'arrêt de bus. Au total 300 classes de la 1 <sup>re</sup> jusqu'à la 4 <sup>e</sup> HarmoS, ce qui représente 5544 élèves, ont participé à ce concours. 150 flyers distribués.
14.07 – 31.08	CILO	Cette action avait pour but de sensibiliser les cyclistes à respecter les règles de la circulation, notamment en ville, afin de diminuer le nombre de deux roues impliqués dans les accidents de circulation. Elle s'est déroulée durant la période d'été dans la région Nord et durant l'automne
11.09 – 13.10		

---

		dans la région Centre. La Police de proximité a principalement été engagée en effectuant des patrouilles au moyen de vélos. Au total, 74 cyclistes ont été dénoncés et 110 flyers distribués.
03.11	Journée de la lumière	
04.11 – 18.11	Action « LUX » MADE VISIBLE	MADE VISIBLE est une campagne nationale suisse de prévention routière sur le thème de la visibilité. La responsabilité globale de la campagne incombe au Touring Club Suisse, TCS, alors que le Bureau de prévention des accidents, bpa, en est le partenaire. Le financement de la campagne est assuré par le Fonds de sécurité routière, FSR. La Police cantonale, en collaboration avec les polices communales, a prolongé cette campagne par des contrôles en lien avec la visibilité des usagers, des piétons et des cyclistes en particulier. 2118 (1741) flyers ont été distribués, 8 (35) conducteurs ont été dénoncés et 217 (339) fiches techniques ont été délivrées.

---

## 2.4 Domaines particuliers

### 2.4.1 Gens du voyage

Les autorités fribourgeoises ont inauguré l'aire multifonctionnelle de la Joux-des-Ponts le 12.07.2017.

Entre le 13.07.2017 et le 24.10.2017, date de fermeture saisonnière, nos services ont enregistré 191 caravanes pour un total de 2577 nuitées. Le taux d'occupation de cette aire, calculé sur une période d'ouverture de 103 jours, s'élève à 62 %. Le taux de fréquentation se chiffre quant à lui à 98 % (sur la période, uniquement 2 jours sans présence de caravanes). L'engagement des agents de la région sud pour l'arrivée, le départ et les passages représente 317 heures + 150 heures de gestion administrative (contacts, encaissements et gestion des problèmes d'exploitation – WC, réseau électrique et eau). Globalement, le bilan d'exploitation de cette première saison est positif. Aucune plainte ou réclamation de la part de tiers ou du voisinage n'a été enregistrée. Les relations « Police – gens du voyage » ont été satisfaisantes. L'installation de camps non autorisés dans le canton a nettement diminué. Sur l'entier de la saison, hors aire officielle, nos services sont intervenus pour 10 installations et 5 tentatives d'installation, représentant un total de 262 caravanes pour 1188 nuitées. Sur ce nombre, seules 2 installations et 3 tentatives sont survenues durant la période d'ouverture de l'aire d'accueil. Enfin, selon l'avancement des travaux d'adaptation de l'infrastructure, l'aire d'accueil devrait rouvrir le 15 avril 2018.

### 2.4.2 Protection de personnalités

Le groupe d'intervention (GRIF) a effectué 78 (37) services de protection rapprochée en 2017, dont 34 (22) représentants des autorités fédérales et 44 (15) personnalités étrangères en visite en Suisse.

### 2.4.3 Refoulement à l'étranger

En 2017, les agent-e-s et agentes de la Police cantonale ont procédé à 23 (15) reprises à l'escorte de ressortissants étrangers expulsés du territoire helvétique à destination de leur pays d'origine. Actuellement, 21 agents et agentes, dont 5 femmes, sont formés pour accomplir ce genre de mission. 5 agents et agentes suivront une formation en 2018.

### 2.4.4 Maintien de l'ordre

En plus de leur activité ordinaire, les gendarmes sont, jusqu'à l'âge de 40 ans, incorporés à la compagnie de maintien de l'ordre. Cette limite d'âge fluctue en fonction des effectifs. Elle n'est, en général, pas applicable pour les cadres.

Afin de faire face aux manifestations de grande envergure et de garantir une même doctrine de formation et d'engagement, les polices romandes et tessinoise, ont formé un groupement romand de maintien de l'ordre, connu sous l'abréviation GMO.

Durant l'année 2017, 642 (585) agents ont été engagés à 24 (26) reprises pour des opérations de maintien de l'ordre qui se sont déroulées dans le canton, dont 17 (12) matchs de hockey sur glace pour le HC Fribourg-Gottéron, 2 (6) matchs de football, 5 (7) fois lors de diverses manifestations. Pour ces événements, les agent-e-s totalisent 4147

(3552) heures d'engagement. Dans le cadre des manifestations sportives, 63 (7) interdictions de stades ont été délivrées par les clubs fribourgeois et 2 (3) interdictions de périmètre ont été prononcées par la police.

La hausse de ces interdictions est liée à l'intervention du 28.01.2017, à Fribourg (confrontation entre supporters de hockey fribourgeois et d'un car de supporters de hockey valaisans).

Sous l'égide du GMO, 183 (73) agents et agentes ont été engagés, à Davos dans le cadre du World Economic Forum 2017 et à Genève pour la signature traitée du Chypre, pour la visite du président chinois, pour la finale de la coupe Suisse de football (FC Sion-FC Bâle), pour le match de foot Europa League FC Sion-FK Suduva, pour la manifestation Royal de Luxe, ainsi que pour la conférence sur la Syrie. Ils totalisent 9138 (3702) heures d'engagement.

#### 2.4.5 Chiens de police

	2016	2017
Nombre de chiens	12	12
Nombre d'engagements	301	336
dont des arrestations et/ou découvertes d'objets dérobés	25	38
dont des perquisitions par des spécialistes drogue	83	93
dont des recherches de personnes	189	198
dont des fouilles préventives par des spécialistes des explosifs	4	7

L'engagement des chiens s'est révélé positif à 31(31) reprises, lors d'interventions (pistes – recherches d'objets – recherches de personnes – travail de défense) et à 51 (50) reprises lors de recherche de drogue.

#### 2.4.6 Education routière

Le secteur de l'éducation routière a notamment eu, au cours de l'année 2017, les activités suivantes :

	2016	2017
Leçons de circulation dans les écoles et instituts	1360	1385
Formation des patrouilleurs scolaires enfants	1118	1070
Formation des patrouilleurs scolaires adultes	438	589
Examens pour l'obtention du permis de conduire (nombre de personnes)	1033	1112
Cours d'éducation pour mineurs dénoncés pour infractions à la LCR	7	6

#### 2.4.7 Secteur communication et prévention

##### 2.4.7.1 Activités

En 2017, le secteur communication et prévention a conduit les activités médiatiques suivantes :

	2016	2017
Communiqués de presse	514	346
Conférences de presse et points presse	11	10
Demandes de journalistes	918	803
Messages SMS d'alerte à la presse sur des événements en cours	5	3

Par ailleurs, 306 891 visites sur le site Internet ont été recensées.

Des activités de relations publiques ont été réalisées sous la forme de stands dans l'ensemble du canton. Plus particulièrement, le secteur communication et prévention a contribué aux manifestations suivantes :

31.01 – 05.02	Start ! Forum des métiers
11 – 12.03	Juniors Day à Forum Fribourg

14.04	Journée nationale 144 à Fribourg
30.04.	Slow Up de Morat
19.05	LudiMania'K à Estavayer-le-Lac
14.06	Wave Trophy à Fribourg
09.07	Slow Up de la Gruyère
14 – 17.09	Comptoir de Morat
23.09	Journée du bilinguisme à Fribourg
11.11	Speed Debating organisé par le Jugend und Politik Sense à Guin
18.11	Corrida bulloise
27.10 – 05.11	Comptoir Gruérien à Bulle

#### 2.4.7.2 Evénements particuliers

##### 2.4.7.2.1 Conférences de presse et points presse

La police a organisé 10 conférences/points presse en 2017. Les conférences de presse concernant les statistiques de la circulation, la criminalité et l'ordre public (mars) ainsi que la traversée du lac de Morat (juillet) se sont tenues comme à l'accoutumée. Le secteur communication et prévention a également convié les journalistes aux occasions suivantes : ouverture du CIFPol (janvier) ; inauguration de l'aire multifonctionnelle de la Joux-des-Ponts (juillet) ; inaugurations des postes de police de proximité de Flamatt et Plaffeien (août et septembre) ; lancement de la campagne « A pied à l'école » (août) ; Concours européen d'éducation routière (septembre) ; inauguration du nouveau bâtiment du commandement de la Police cantonale (novembre).

##### 2.4.7.2.2 Campagnes de sécurité routière

Diverses campagnes de sécurité routière ont été menées durant l'année 2017. Conduites par la gendarmerie, le secteur communication et prévention y a contribué en publiant plusieurs communiqués de presse et en relayant ces informations sur les réseaux sociaux. Les principaux thèmes traités ont été : les rentrées scolaires (contrôles accrus aux abords des écoles), l'équipement des piétons, cyclistes et véhicules (campagne nationale « Made visible ») en collaboration avec le bpa, le comportement des cyclistes et des automobilistes dans le trafic en zone urbaine (film « Le Cycliste ») en partenariat avec la SUVA, l'alcool au volant (campagne nationale « Boire ou conduire, il faut choisir ») en collaboration avec le bpa.

##### 2.4.7.2.3 Campagnes de prévention de la criminalité

Dans le cadre de notre participation au Start ! Forum des métiers et du Comptoir Gruérien, nous avons axé nos messages préventifs sur la cybercriminalité (réseaux sociaux – social engineering – sextorsion). En collaboration avec les polices des cantons latins, une campagne cambriolage, avec distribution de flyers, s'est déroulée le 30 octobre 2017 dans les lieux à haute fréquentation publique, à l'occasion de la journée nationale contre le cambriolage.

Les campagnes de prévention sur les divers types de vols (dans les vestiaires – à l'astuce – à l'arrachée – cambriolages durant les vacances – cambriolages du crépuscule) menées en collaboration avec les autres cantons latins ces dernières années ont été reprises et publiées en fonction des périodes de l'année les plus sensibles. Les messages de prévention ont été diffusés par le biais d'affiches, ainsi que par voie de presse et sur les réseaux sociaux.

Durant la période des Fêtes de fin d'année, une campagne visant à prévenir les vols a été menée dans les zones commerçantes du canton. Elle s'est concrétisée par une présence renforcée d'agent-e-s en uniforme et par la publication de messages sur les réseaux sociaux.

De plus, durant toute l'année, 15 visites de sécurité (conseils de prévention en matière de cambriolage) ont été effectuées chez des particuliers et des entreprises.

#### 2.4.7.2.4 Médias sociaux

La Police cantonale est présente sur divers réseaux sociaux :

- > Facebook, avec la gestion de deux pages. Depuis le 15.10.2014, la page de la Police cantonale Fribourg : 9572 mentions « j'aime », 9688 abonnés, 150 publications en 2017 ; depuis le 01.01.2017, la page du CIFPol : 2144 mentions « j'aime », 2122 abonnés, 58 publications en 2017 ;
- > Google+ (depuis le 03.11.2014) : 111 abonnés ;
- > Twitter (depuis le 30.10.2014) : 1926 tweets, 1444 abonnés ;
- > YouTube (depuis le 17.01.2013) : 190 806 vues, 208 abonnés ;
- > Issuu (depuis le 23.12.2014) : 31 publications, 4 abonnés.

#### 2.4.7.2.5 Evénements de relations publiques

La Police cantonale a organisé plusieurs visites de ses différents sites. Sur l'année, elle a ainsi accueilli 51 groupes (environ 1000 personnes). De plus, durant l'été, 19 passeports-vacances ont été organisés dans les régions Nord, Centre et Sud. Les agent-e-s ont par ailleurs assuré l'animation d'une trentaine de conférences sur divers thèmes en lien avec la sécurité, la prévention ou la police en général.

### 2.4.8 Bureau des armes et explosifs (BAE)

#### 2.4.8.1 Activité

L'activité du BAE pour l'année 2017 a été, entre autres, la suivante :

	2016	2017
Permis d'acquisition d'armes (civil)	1014	1020
Permis d'acquisition d'armes militaires (mise en prêt et reprise de l'arme lors du départ de l'armée)	146	160
Auditions en relation avec les permis d'achat d'armes	59	54
Autorisations exceptionnelles d'achat d'armes	14	22
Permis de port d'armes	47	44
Carte européenne d'armes à feu	90	106
Mentions dans carte européenne d'armes à feu	53	48
Demandes refusées (acquisition et port d'armes)	22	22
Contrôles armureries	2	1
Contrôles collectionneurs d'armes automatiques	25	3
Attestations en vue de l'utilisation de matières explosives & feux d'artifices cat. 4	12	11
Permis d'acquisition de matières explosives	14	13
Contrôles d'entrepôts de matières explosives (utilisateurs)	5	3
Autorisations de vente d'engins pyrotechniques cat. 2 et 3 (fêtes de fin d'année)	69 (13)	63 (21)
Autorisations d'acquisition et mise à feu d'engins pyrotechniques cat. 4	84	90
Saisies d'armes (nbre de cas)	295	308
Enquêtes	134	123
Préavis pour mesures administratives	15	21
Renonciations volontaires à la reprise de l'arme dans le cadre d'une enquête administrative	50	23
Restitutions d'objets ou/et d'armes aux propriétaires	30	29
Restitutions d'armes d'ordonnance à la BLA Grolley	11	10
Destructions d'armes (nombre de pièces) (196 sont des armes d'autorités)	494	899
Reprises d'armes auprès de tiers pour destruction (nombre de pièces)	137	97
Reprises de munitions auprès de tiers pour destruction (en kilogrammes)	env. 230	env. 350
Reprises d'explosifs à des fins de destruction (en kilogrammes)	env. 50	env. 170

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Reprises de détonateurs à des fins de destruction (en pièces)	70	410

#### 2.4.8.2    Evénements particuliers

Le nouveau catalogue de questions portant sur l'examen permis de port d'arme a été mis en application. Ce questionnaire, qui est accessible par le biais de la banque de données ARMADA, est entré en fonction sans difficultés. Remarquable était le grand nombre d'armes à feu, munitions et explosifs usagés qui a été remis pour destruction.

#### 2.4.9    Bureau des entreprises de sécurité

En 2017, ont été délivrées :

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Autorisations d'engager du personnel	159	160
Autorisations d'exercer	148	94
Autorisations d'exploiter	3	1
Autorisations pour l'engagement d'agents de sécurité dans les établissements publics	5	4
Autorisations pour l'engagement d'agents de sécurité dans les commerces	2	1

On compte actuellement 15(16) entreprises de sécurité autorisées dans le canton.

### 2.5    Logistique

#### 2.5.1    Informatique et télécommunications

Au cours de l'année 2017, en matière d'informatique et de télécommunication, l'accent principal a été mis sur les objets suivants :

- > NATOUS – MobileIron : mise en production de plusieurs applications métier pour smartphone ;
- > POLYCOM 144 JU : accompagnement et consultation technique ;
- > Migration SAGA V 6: analyse, tests et mise en production ;
- > MAD3 : suivi et coordination des travaux avec le secteur intendance ;
- > Système central d'information Zephyr – Archivage et suppression des données – Interface SuissePol Index : finalisation des travaux de développement, tests et mise en production ;
- > Migration SAN : installation, tests et mise en production ;
- > Migration Win 7 vers Win 10 (Office 2016) – Préparation de l'image : analyse, tests et mise en production ;
- > Plateforme centralisée système observation PS : analyse, tests et mise en production ;
- > Vidéosurveillance des bâtiments de police : migration du site CIG Centre ;
- > Outil de gestion des commandes : tests et mise en production successive (E-Shop) ;
- > Maintenance et exploitation des systèmes informatiques de la Police cantonale et de l'ACC ;
- > Maintenance et exploitation du réseau POYLCOM (28 sites – antennes, 1560 terminaux radio interservices).

#### 2.5.2    Véhicules

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Voitures	235	235
Motos	11	11
Bateaux	5	5
Vélos électriques	14	14

Nouveauté cette année, nous avons fait la commande de deux nouvelles voitures à entraînement entièrement électriques, il s'agit des deux premières voitures de ce type. Elles seront livrées dès le début de l'année 2018. Nous privilégions toujours l'acquisition de véhicules de la catégorie de rendement énergétique A ou B.

### **2.5.3 Intendance**

Dans le cadre de l'entretien des 45 bâtiments occupés par les services, 60 déménagements ou mutations internes, 51 projets de moyenne à grande importance ont été réalisés et 55 bons de travaux demandés aux artisans de l'Etat. Plus de 1350 interventions diverses (rafraîchissement, entretien, peinture, sol, pannes, etc.) ont été effectuées.

Principaux projets :

- > Réalisation et déménagement du projet du bâtiment du Commandement, à Granges-Paccot (MAD 3) ;
- > Réalisation des nouveaux postes de Planfayon et Flamatt ;
- > Création d'un nouveau logiciel pour les 250 clés essence de nos véhicules ;
- > Sécurisation et assainissements des postes de Villars-s-Mont – Porsel – Courtepin – Sugiez – Cheyres ;
- > Assainissement du dépôt de Châtillon ;
- > Agrandissement de la zone GIP au CIG Nord ;
- > Assainissement des pupitres au CEA ;
- > Assainissement des caméras IP au CIG Centre ;
- > Création de places travail pour le secteur BMI ;
- > Assainissement complet eau potable – sprinkler bâtiments 4 / 8 / 10, au chemin de la Madeleine, à Granges-Paccot ;
- > Assainissement d'une partie des places de parc du CIG Centre ;
- > Etudes d'agrandissements des CIG Sud et Nord – police du lac Portalban.

### **2.5.4 Habillement, équipement et armement (HEA)**

Le secteur habillement, équipement et armement est responsable de la gestion du matériel personnel et collectif ainsi que de l'armement pour l'ensemble de la Police cantonale. Il se charge également de l'équipement de base des aspirants de l'école de police.

Pour l'année 2017, les réalisations suivantes sont à relever :

- > Collaboration dans divers groupes de travail UNIMATOS ;
- > VIGIPOL / SPEED, achat des fusils SIG 553 ;
- > Déménagement au MAD3 ;
- > Achat de la tenue d'instructeur ;
- > Introduction du E-shop pour les agents et du logiciel stock ;
- > Achat de barrages pour véhicule portable.

### **2.5.5 Comptabilité**

Le service de comptabilité de la Police cantonale a établi 21 791 (18 496) factures sur la base de l'ordonnance du 22 décembre 2009 concernant les émoluments de la Police cantonale (RSF 551.61). Un montant total de 6 799 236 (6 489 304) francs a été facturé.

## **3 Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM)**

---

Chef du service : Jean-Denis Chavaillaz

### **3.1 Mission du service**

Le service a pour mission de coordonner les activités liées à la protection de la population et assurer la conduite en cas d'engagement, d'administrer la protection civile, d'administrer les affaires militaires et d'assurer la gestion des bâtiments militaires dont le canton est propriétaire.

## 3.2 Protection de la population

### 3.2.1 Activités courantes

La protection de la population a participé à différentes séances et groupes de travail mis sur pied par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), MétéoSuisse, la Centrale nationale d'alarme (CENAL) et la Commission fédérale de la télématique dans le domaine du sauvetage et de la sécurité.

Dans le cadre du projet « Protection des infrastructures critiques », initié par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), les dossiers d'ouvrage discutés avec les exploitants ont été finalisés. De plus, avec une infrastructure critique de portée nationale, la rédaction d'un plan de protection a été engagée avec les partenaires de la protection de la population concernés et l'exploitant.

Avec comme objectif une entrée en vigueur simultanée avec la loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile (LPPCi) au 1.1.2020, des travaux préparatoires ont été effectués en vue de la révision de la loi cantonale sur la protection de la population (LProtPop). Ainsi les préfets, les conseils communaux et les chefs ORCOC ont notamment été informés de la direction générale de cette révision.

En vue d'une convention de collaboration avec le canton du Valais dans les domaines de la formation et de l'engagement de spécialistes post-sismiques (évaluation de l'habitabilité des bâtiments après un séisme), les travaux préparatoires ont eu lieu, dont une vision sur place par l'organe cantonal de conduite (OCC) et par le Conseil d'Etat. Cette convention devrait être signée en 2018.

Comme concrétisation des mesures figurant dans le plan d'engagement « Panne des réseaux d'information », les travaux en vue d'une convention de collaboration avec la section des radioamateurs fribourgeois ont débuté.

Swisscom migrant ses services de télécommunications vers de nouvelles interfaces (migration sur IP, changement du protocole SMS), les travaux d'adaptation du système de mobilisation GAFRI ont démarré en conséquence.

En collaboration avec la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), le Centre de compétence SIT (CCSIT) et Groupe E SA, dans le cadre d'un travail pratique de fin d'année, un étudiant a réalisé des cartes indiquant précisément les secteurs touchés en cas de délestage électrique.

En collaboration avec les partenaires de la protection de la population, des gilets de sécurité ont été acquis afin de pouvoir différencier, respectivement mieux identifier les différentes fonctions au sein du village PCE (Plan ORANGE).

#### 3.2.1.1 Exercices

Le 4 avril 2017 a eu lieu un exercice « Rejets radioactifs dans les cours d'eau », organisé par la Centrale nationale d'alarme (CENAL) afin de tester le plan ad hoc.

Un exercice de mobilisation du Plan ORANGE s'est déroulé le 12 mai 2017, destiné principalement à tester la mise en place du village poste de commandement d'engagement (PCE).

Du 26 au 28 septembre 2017, l'OCC, dans une composition réduite, a participé à l'exercice général d'urgence 2017 « RAROS » organisé par la Confédération. Il avait pour thème un accident à la centrale nucléaire de Mühleberg. Les procédures d'alarme ont été testées et la collaboration avec le canton de Berne a été concrètement exercée en intégrant l'OCC fribourgeois réduit à l'OCC bernois pendant les deux derniers jours.

#### 3.2.1.2 Organe cantonal de conduite (OCC)

L'organe cantonal de conduite s'est réuni 6 fois durant l'année 2017 dans le cadre de séances ordinaires.

En 2017, l'OCC a subi une mutation parmi ses membres, par la démission du suppléant chef PCi.

Pour faire face à la sécheresse des cours d'eau, l'OCC s'est mis sur pied, avec les spécialistes nécessaires, du 12 juillet au 23 août 2017.

Les spécialistes OCC ont été conviés au rapport annuel le 8 juin 2017. De plus, ils ont été invités à suivre, dans les locaux de l’Institut agricole de Grangeneuve et sous la conduite d’un instructeur de l’Office fédéral de la protection de la population (OFPP), des modules de formation qui traitaient des activités de conduite et des produits qu’ils pourraient livrer à l’OCC.

### 3.2.1.3 Organes communaux de conduite (ORCOC)

Le rapport annuel des chefs ORCOC s’est tenu au Centre logistique de l’armée de Grolley (CLA-G), site de Romont, le 1<sup>er</sup> décembre 2017. Il a permis de les informer sur les différents travaux effectués en 2017 par l’OCC, la protection de la population et les ORCOC, ainsi que sur le projet de révision de la loi sur la protection de la population (LProtPop).

La formation des membres ORCOC s’est poursuivie. Elle a été dispensée au centre d’instruction de la protection civile par des instructeurs de la protection civile.

En étroite collaboration avec l’armée, un exercice a été monté afin de tester la coopération entre un ORCOC et les troupes militaires dans le cadre de l’évacuation d’un EMS. Cet exercice a eu lieu à Domdidier le 20 octobre 2017 avec l’ORCOC Basse-Broye.

### 3.2.1.4 Plans d’engagement

Les plans d’engagement suivants ont été établis et validés par l’OCC :

- > Plan d’intervention OPAM pour le site du HFR – Hôpital cantonal, complément au plan d’intervention établi par l’entreprise et destiné aux sapeurs-pompiers ;
- > « Panne des réseaux d’information » qui permet de faire face à une interruption des communications avec la population et entre les partenaires de l’ORCAF ;
- > Planification de remise ultérieure des comprimés d’iode ;
- > Contournement de la zone 2 de Mühleberg ;
- > « Alarme-eau » destiné à faire face à une rupture de barrage.

Les plans d’engagement suivants ont été mis à jour :

- > « Rejets radioactifs dans les cours d’eau » ;
- > « Vagues de chaleur » ;
- > « Crues ».

Sur mandat de l’OCC, la protection de la population a entamé avec les partenaires nécessaires, dont également ceux des cantons voisins, la rédaction de différents plans d’engagement :

- > Evacuation à grande échelle ;
- > Décontamination de masse ;
- > Crises d’approvisionnement en nourriture, hydrocarbures et produits thérapeutiques ;
- > « LAGO TRE », afin de faire face à un accident majeur (de type Plan ORANGE) sur les trois lacs.

## 3.3 Protection civile

### 3.3.1 Opération

#### 3.3.1.1 Organisation

Afin de concrétiser la structure bataillonnaire, un état-major de milice a été créé.

Un rapport des commandants a réuni le commandant de la protection civile, les commandants de la compagnie état-major et des trois compagnies d’intervention. Il s’agissait de faire le bilan des activités de l’année écoulée et d’orienter les commandants de compagnie sur les missions d’utilité publique et les cours de répétition 2018.

### 3.3.1.2 Cours de répétition

Durant l'année 2017, de nombreux cours ont été organisés. Il s'agit notamment de l'entretien périodique des installations, les travaux pratiques en faveur de la collectivité et l'appui dans le cadre d'exercices ou des cours d'instruction de la troupe.

Malgré la courte durée des cours de répétition, un grand nombre de demandes de dispense nous a été adressé. Celles-ci ont été traitées selon la procédure appliquée par le SPPAM pour les demandes de dispense présentées par les astreints au service militaire.

### 3.3.1.3 Engagements

Des engagements ont été faits pour soutenir des partenaires de la protection de la population, notamment en janvier à Villars-sous-Mont et en été lors de la Gordon Bennett, championnat mondial des ballons à gaz. La PCi a été engagée pour le montage et le démontage des infrastructures, l'exploitation du Poste de commandement et la gestion de la circulation et des parkings.

## 3.3.2 Instruction

### 3.3.2.1 Organisation

Le centre d'instruction de la protection civile de Sugiez (CIPCi) forme les cadres, les spécialistes et les astreints de la protection civile (cours cantonaux et intercantonaux) ainsi que des cours pour les Organes communaux de conduite. Ces cours sont dispensés au centre à Sugiez ou dans les communes.

### 3.3.2.2 Taux d'occupation

#### Nombre de jours de service

Ecoles de formation	1 731
Cours de cadres intercantonaux	170
Cours de répétition	730
Autres (ASTAG, OFPP, Police, etc.)	1 536
Total	4 147

#### Participants aux Ecoles de formation sur l'emplacement de Sugiez

Préposés à l'assistance	29
Pionniers	41
Collaborateurs EM	13
Préposés constructions	7
Préposés matériel	15
Cuisiniers	9
C gr appui	18
C gr assistance	6
Fo spé OCC-ORCOC	0
Chauffeurs	7
Total	145

#### Cours intercantonaux pour cadres et spécialistes et cours de la Confédération

Fonction	Emplacement	Participants
Chef de groupe appui	Spiez	1
Chef de section assistance	Bernex / Tramelan	3
Spécialistes PBC	Couvet	3

---

### Cours intercantonaux pour cadres et spécialistes et cours de la Confédération

Chef de groupe assistance	Spiez	1
Cours de la Confédération / OFPP	Schwarzenburg	20
Cours pour personnel d'instruction / OFPP	Schwarzenburg	2
Total		30

### 3.3.3 Support

#### 3.3.3.1 Administration et informatique

Le système informatique central PISA est désormais utilisé par tous les cantons. L'échange de dossiers est directement effectué en ligne. La plateforme est connectée à la base de données cantonale des habitants FriPers, ce qui facilite la mise à jour des adresses.

Le canton de Fribourg représente la Suisse latine dans la « Fachgruppe PISA PCi ». Cette dernière est en charge du développement et de l'amélioration de la plateforme.

#### 3.3.3.2 Affaires disciplinaires

##### Affaires disciplinaires 2017

Renonciations après enquête pénale préliminaire :	16
Avertissements (cas de peu de gravité) :	2
Dénonciations pour infraction à la LF	31

#### 3.3.3.3 Recrutement

##### Recrutement 2017

Centre de recrutement	Collaborateurs EM	Préposés à l'assistance	Pionniers	Préposés constructions	Préposés matériel	Cuisiniers	Total
Lausanne (f)	27	37	38	10	10	5	127
Sumiswald (d)	16	13	16	5	5	1	56
Total	43	50	54	15	15	6	183
2016							244

#### 3.3.4 Constructions

##### Entretien des constructions

Sur la base des pièces justificatives fournies, des communes ont été autorisées à utiliser les contributions de remplacement pour le règlement de certaines prestations dans le domaine de l'entretien des constructions.

Durant l'année 2017, les constructions suivantes ont fait l'objet d'un contrôle périodique :

Construction	Type	Résultat
Kerzers	PC II / Po att II* / PSS	En état de fonctionnement
Estavayer	Po att II*	En état de fonctionnement
Fribourg, St. Croix	PC I / Po att I	En état de fonctionnement
Villars-sur-Glâne	PC I / Po att I / PSS	En état de fonctionnement
Belfaux	PC II / Po att II	En état de fonctionnement
Avry	PC III / Po att II*	En état de fonctionnement
Broc	PC II réd / Po att II	En état de fonctionnement
Bulle (La Tour-de-Trême)	Po att II*	En état de fonctionnement
Bulle (Collège du Sud)	PSS	En état de fonctionnement
Bas-Intyamon	'PC III / Po att II* / Po san	En état de fonctionnement
Vuadens	'PC III / Po att II	En état de fonctionnement

<b>Construction</b>	<b>Type</b>	<b>Résultat</b>
Ursy	PC III / Po att III	En état de fonctionnement
Vuisternens-devant-Romont	PC III / Po att III	En état de fonctionnement
Granges	Po att III	En état de fonctionnement
ACC	PC de gouvernement	En état de fonctionnement

#### *Sirènes*

Lors de l'essai annuel des sirènes de février, 2 sirènes sur un total de 258 ont présenté des défauts qui ont été réparés dans les meilleurs délais.

#### **Constructions**

##### **Abris privés**

<b>Constructions projetées en 2017</b>	<b>82</b>
Total des places protégées	5 170
Dans 63 abris obligatoires	3 392
Dans 14 abris privés communs	926
<b>Constructions réalisées en 2017</b>	<b>65</b>
Total des places protégées	3 903
Dans 46 abris obligatoires	2 151
Dans 14 abris privés communs	843
<b>Dossiers en cours :</b>	<b>371</b>
Contributions de remplacement destinées à la construction de places protégées	2 964
Contributions de remplacement perçues	2 371 300 francs
<b>Abris publics</b>	
<b>Projets approuvés en 2017</b>	<b>5</b>
Places protégées	852
<b>Constructions réalisées en 2017</b>	<b>5</b>
Places protégées	909

### **3.4 Administration militaire**

#### **3.4.1 Activités courantes**

##### **3.4.1.1 Promotion d'officiers**

138 officiers fribourgeois ou domiciliés dans le canton ont été promus en 2017 par le Conseil fédéral ou par le Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), soit 8 colonels, 9 lieutenants-colonels, 15 majors, 18 capitaines, 31 premiers-lieutenants et 57 lieutenants.

##### **3.4.1.2 Service d'instruction des formations**

En 2017, 792 demandes ont abouti à 734 déplacements de service (92.7 %) ainsi qu'à 58 refus (7.3 %). 12 demandes de reconsideration ont été traitées.

##### **Motifs des demandes de déplacement de service**

Apprentissage	6,2 %
Etudes	49,3 %
Professionnel	24,8 %
Perfectionnement professionnel	6,8 %
Séjour à l'étranger	6,9 %
Raison médicale	3,0 %
Autres raisons	3,0 %

De plus, 613 dossiers, hors de notre sphère de compétence, ont été transmis pour suite utile à l'Etat-major de conduite de l'armée.

### 3.4.1.3 Tir hors service

#### Mutations au sein de la commission cantonale de tir

Sous-commission	Démissions au 31.12.2017	Nominations au 01.01.2018
2 FR Singine	plt Pascal Aebischer	
4 FR Lac	maj Fritz Herren	App Walter Meer, président Lt Mischa Brügger

#### Participation aux exercices fédéraux

Année	Tir au fusil à 300 m		Tir au pistolet	
	Tir obligatoire	Tir en campagne	Programme fédéral	Tir en campagne
2017	Tireurs	Tireurs	Tireurs	Tireurs
2017	6 868	5 057	823	1 757
2016	6 800	5 052	783	1 750
2015	6 833	4 881	800	1 728

#### Nombre de jeunes tireurs

2017	708
2016	746
2015	486

#### Dispenses de tirs obligatoires

2017	18
2016	17

### 3.4.1.4 Affaires disciplinaires et pénales

540 enquêtes pour défaut au tir obligatoire ont abouti à 428 décisions disciplinaires.

2 recours contre ces décisions ont été traités par la Direction de la sécurité et de la justice. Un a été admis et un a été rejeté.

22 conscrits ont été punis disciplinairement pour un premier défaut à la journée d'information, 5 pour un deuxième défaut et 4 pour un troisième défaut.

55 conscrits ont été punis disciplinairement pour un premier défaut au recrutement, 16 pour un deuxième défaut, 9 pour un troisième défaut et 6 pour un quatrième défaut. 4 conscrits ont été déférés à la justice militaire pour un cinquième défaut.

### 3.4.1.5 Activités de recrutement

#### Journées d'information

30 journées d'information pour les recrutables de la classe d'âge 1999 ont été organisées sur la place d'armes de Fribourg par la commandante d'arrondissement.

La planification des périodes d'écoles de recrues entre dix-neuf et vingt-cinq ans des 1055 conscrits de langue française et des 394 conscrits de langue allemande a été établie de la manière suivante :

#### Conscrits francophones de la classe d'âge 1999

Année	1 <sup>er</sup> départ (mi-janvier)	2 <sup>e</sup> départ (fin juin)
2018	4,1 %	9,9 %

---

**Conscrits francophones de la classe d'âge 1999**

2019	10,3 %	28,9 %
2020	16 %	13,8 %
2021	5,8 %	5,1 %
2022	2,4 %	1,7 %
2023	0,5 %	0,4 %
2024	0,3 %	0,8 %

---

**Conscrits alémaniques de la classe d'âge 1999**

Année	1 <sup>er</sup> départ (mi-janvier)	2 <sup>e</sup> départ (fin juin)
2018	2,3 %	10,9 %
2019	14 %	30,7 %
2020	19,6 %	9,6 %
2021	6,1 %	3,8 %
2022	1,3 %	1,3 %
2023	0 %	0 %
2024	0,2 %	0,2 %

---

*Organisation du recrutement*

En 2017, les recrutements dans les Centres de recrutement de Lausanne et de Sumiswald (BE) ont abouti aux décisions suivantes :

	<b>Lausanne</b>	<b>Sumiswald</b>
Nombre	1229	438
Aptes au service militaire	725 (59 %) dont 119 service long	284 (64,9 %) dont 50 service long
Aptes au service PCi	105 (8,5 %)	49 (11,2 %)
Inaptés au service	233 (19,0 %)	58 (13,2 %)
Inaptés au service in abs	76 (6,2 %)	22 (5,0 %)
Ajournés au recrutement compl.	63 (5,1 %)	18 (4,1 %)
Ajournés d'une année	19 (1,5 %)	6 (1,4 %)
Ajournés de deux ans	8 (0,7 %)	1 (0,2 %)

---

*Service sans arme*

En 2017, aucune demande de service militaire sans arme n'a été présentée.

**3.4.1.6 Libération de service**

599 militaires des classes d'âge 1983 (solde), 1984, 1985, 1986 et 1987 ayant terminé leurs obligations ont été libérés au 31 décembre 2017. Les inspections de libération ont eu lieu sur deux jours à la caserne de La Poya à Fribourg.

En application des articles 11 et 12 de l'Ordonnance du 5 décembre 2003 concernant l'équipement personnel des militaires (OEPM), les militaires souhaitant garder l'arme personnelle (fusil d'assaut 90, 57 ou pistolet) ont dû fournir un permis d'acquisition d'armes. Sur les 564 militaires armés, 89 (15,7 %) ont demandé la cession de l'arme en toute propriété. Lors de la remise de l'arme, une indemnité fixée par le DDPS a été perçue à raison de 30 francs pour le pistolet, de 60 francs pour le fusil d'assaut 57 et de 100 francs pour le fusil d'assaut 90.

Les officiers supérieurs de la classe d'âge 1967, les capitaines de la classe d'âge 1975 et les officiers subalternes de la classe d'âge 1981, soit au total 21 officiers, ont été libérés lors d'une cérémonie présidée par le Directeur de la sécurité et de la justice.

### 3.4.1.7 Taxe d'exemption de l'obligation de service (TEO)

Le canton comptait 10 478 assujettis à la taxe en 2017 (soit 64 % de plus d'assujettis non incorporés et 42 % de militaires en moins ayant manqué leur service – par rapport à l'année 2004 – entrée en vigueur d'AXXI). Le mouvement démographique, le report de l'ER, l'exemption pour motifs médicaux sont les raisons certaines de cette évolution. L'année 2017 présente des similitudes avec les précédentes : stabilité de l'encaissement, des demandes d'arrangements de paiement, une augmentation des rappels, des procédures de poursuites et des taxes remboursées.

645 astreints au service militaire et 238 astreints au service civil ont été soumis à la taxe parce qu'ils n'ont pas accompli leur service en 2016.

Pour 1000 assujettis, la taxe a été réduite en fonction du nombre total des jours de service accomplis dans l'année d'assujettissement, et cela à raison d'un dixième par tranche de 50 jours de service militaire effectués (75 jours de service civil).

Pour 1002 assujettis ayant servi dans la protection civile, la taxe a été réduite de 4 % pour chaque jour accompli dans l'année d'assujettissement.

Le taux de la taxe s'élève à 3 % du revenu imposable IFD, mais à 400 francs au minimum. Pour 3269 assujettis, elle a été calculée sur la base de la taxe minimale.

449 assujettis ont bénéficié d'une exonération de la taxe en raison d'un handicap physique, mental ou psychique majeur ou percevant une rente, sinon une allocation pour impotent de l'assurance-invalidité.

90 assujettis ont bénéficié d'une exonération de la taxe en raison d'une atteinte portée à leur santé par le service militaire ou civil.

267 assujettis binationalaux ont bénéficié d'une exonération sur la base d'accords internationaux.

Le remboursement a lieu une fois que la durée totale des services obligatoires a été accomplie. 1363 décisions de remboursement de taxes représentant 620 398 francs ont été établies, soit 2,6 % de plus qu'en 2016.

Le bureau de la taxe d'exemption a pris position dans le cadre de la procédure de consultation relative à la révision partielle de la LTEO. Le projet portait sur trois points principaux : harmonisation de la durée de l'assujettissement à la taxe en fonction de la législation sur le service militaire (DEVA) et le service civil ; suppression de l'assujettissement à la taxe en cas de report de l'école de recrues (ER) ; introduction d'une taxe d'exemption finale pour les hommes astreints au service militaire ou civil qui sont libérés du service avant d'avoir accompli la totalité des jours de service obligatoires.

La collaboration avec l'instance cantonale en matière d'assurance invalidité pour un contrôle approfondi de l'ensemble des bénéficiaires d'allocations pour impotent âgés de 18 à 34 ans, domiciliés dans le canton, a permis de déceler des lacunes touchant plusieurs assujettis (exonération de la taxe si l'assujetti perçoit une allocation pour impotent).

Aucune décision sur réclamation n'a été l'objet d'un recours auprès de la Cour fiscale du Tribunal cantonal.

#### Perception de la taxe dans le canton

	2017	2016
Taxes payées par les assujettis	7 715 389.96	7 784 463.32
Remboursements (remplacement de service)	620 398.45	604 424.45
Produit net de la perception	7 094 991.51	7 180 038.87
Part de la Confédération (80 %)	5 675 993.21	5 744 031.10
Part du canton (20 %)	1 418 998.30	1 436 007.77
Intérêts moratoires portés en compte	66 769.08	72 302.77
Intérêts sur montants à restituer	3 038.60	3 825.35
Solde des arriérés	2 638 917.31	2 697 318.14
Montant des actes de défaut de biens	186 533.00	145 087.20

## Statistiques

	2017	2016
Nombre de décisions de taxation	15 239	16 395
Nombre de décisions avec taxe minimale (400 francs)	3 269	3 172
Nombre d'assujettis exonérés (art. 4 LTEO)	866	851
Montant des taxes abandonnées	16 516.30	3743.03
Montant des taxes remises	33 742.65	68 098.95
Arrangements de paiements	1 129	1 113
Sommations/rappels avant poursuite	2 714	2 464
Réquisitions de poursuites	486	433
Décisions de remboursements	1 363	1 394
Décisions de restitutions	772	907

## 3.5 Intendance des bâtiments militaires

### 3.5.1 Activités courantes

#### 3.5.1.1 Place d'armes de Fribourg – Caserne de la Poya

Les travaux suivants ont été réalisés :

- > Entretien courant de tous les bâtiments de la caserne ;
- > Assainissement de l'ensemble des chambres d'officiers du bâtiment 2 (sol, peinture, électricité, lavabos etc.) ;
- > Travaux de peinture et échange du solde des luminaires dans l'ensemble des corridors et cages d'escaliers du bâtiment 3 ;
- > Installation de la téléalarme sur l'ensemble des ascenseurs de la caserne.

Etant donné que la caserne sera exploitée vraisemblablement au minimum jusqu'en 2022 voire 2023, ces travaux d'entretien sont absolument indispensables afin d'assurer aux militaires qui y logent un certain confort ainsi qu'un maximum de sécurité.

#### 3.5.1.2 Campus Schwarzsee

Depuis le mois de janvier 2016, le Campus héberge le Centre national de formation du service civil. Depuis le mois d'avril 2016, le Campus a également débuté son activité dans le domaine du Centre cantonal de sport et loisirs, en louant l'infrastructure à des tiers.

Les travaux et achats suivants ont été réalisés :

- > Entretien courant de tous les bâtiments du Campus ;
- > Divers achats (matelas, duvets et coussins) en vue de la future occupation du Campus ;
- > Achat de deux combi-steamer pour une des deux cuisines ;
- > Achat de trois machines de nettoyage supplémentaires pour l'entretien du Campus.

### 3.5.2 Événements particuliers

#### 3.5.2.1 Place d'armes de Fribourg

*Ouvrage souterrain de Châtillon :*

Depuis 2016 et sous la responsabilité de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), cet ouvrage a été mis à disposition des requérants d'asile pour leur hébergement et, ceci, pour une durée indéterminée. Le mandat de prestations a été confié à l'entreprise ORS Service AG, laquelle s'occupe de l'encadrement des requérants.

Cet ouvrage, propriété de l'Etat, a été entièrement démilitarisé (plus aucun contrat d'utilisation avec l'armée) au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et est ainsi à l'entièvre disposition du canton.

*Caserne de la Poya :*

---

Deux départs ont été enregistrés au sein du personnel d'exploitation de la place d'armes de Fribourg. Il s'agit d'un collaborateur infrastructure (responsable places de tir) et d'une auxiliaire de nettoyage. Les deux ont bénéficié de la retraite dès le 31 mars 2017, respectivement dès le 31 juillet 2017.

Suite à ces départs, ces postes ont été repourvus dès le 1<sup>er</sup> mai 2017 et dès le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

*Dépôt décentralisé de la place d'armes de Fribourg :*

Suite au départ (démission) d'un logisticien (personnel de l'Etat de Fribourg) au 31 août 2017, une logisticienne a été nouvellement engagée. Elle a commencé son activité le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

### 3.5.2.2 Campus Schwarzsee / Lac-Noir

*Exploitation :*

Les mandats attribués à Compass Group pour les prestations de restauration du Campus, à l'Hostellerie am Schwarzsee pour le blanchissage du linge ainsi qu'à BS-Reinigungen de Wünnewil pour le nettoyage des locaux ont de nouveau pu se dérouler sans problème majeur. Les prestations de qualité et l'excellente collaboration de ces partenaires ont grandement contribué à la réussite de l'exploitation du Campus durant cette deuxième année.

Un rapport de coordination, conduit par l'Intendant des bâtiments militaires, assure le bon déroulement des occupations ainsi que la cohabitation entre les divers partenaires. Ce dernier a lieu, en principe, toutes les deux semaines dans les locaux du Campus. Le Centre national de formation du service civil a ainsi pu de nouveau remplir sa mission de formation avec succès.

Une solution satisfaisante pour l'organisation de la fête de lutte en juin 2018 a pu être trouvée pour tous les partenaires. Une visite locale, qui a eu le 31 octobre 2017 sous la conduite du SPPAM au Campus de Schwarzsee et ceci en présence des représentants de l'association suisse de lutte, du président du comité d'organisation, de la commune de Plaffeien, de l'office du tourisme et du service des sports, a abouti à une décision. Ainsi, la fête de lutte retrouve pour l'édition 2018 le terrain jouxtant le lac. En engageant la protection civile et en prenant certaines mesures de protection du terrain en renonçant à l'utilisation de machines de chantiers lourdes pour le montage des infrastructures de la fête, le terrain ne devrait pas être trop sollicité. Le but est que cette place de sport soit rapidement de nouveau à disposition des autres usagers du Campus.

Durant cette année d'activité, 56 590 (49 238) journées d'occupation ont été réalisées par le Service civil.

Dans le domaine du Centre cantonal de sport et loisirs, 6046 (3083) journées d'occupation ont été réalisées par la location de l'infrastructure à des écoles, clubs sportifs etc.

Due au manque de personnel d'exploitation sur le site du Campus (2 EPT), cette activité reste toutefois encore modeste et doit être considérablement développée dans un proche avenir. En effet, le Conseil d'Etat a décidé le transfert de la gestion du Campus de la direction sécurité et justice (DSJ – Service de la protection de la population et des affaires militaires) à la direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS – Service du Sport). Sous l'angle opérationnel, le transfert s'effectuera au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Par contre, sous l'angle comptable et budgétaire, le transfert s'effectuera au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## 4 Service de la population et des migrants (SPoMi)

Chef de service : Patrick Pochon

### 4.1 Police des étrangers

#### 4.1.1 Activités courantes

##### 4.1.1.1 Permis délivrés

	2016	2017
Autorisations d'établissement	3 631	3 796
Autorisations de séjour	4 448	4 073
Autorisations de séjour de courte durée	2 066	2 246
Autorisations frontalières UE/AELE	304	345
Prolongations de l'autorisation de séjour ou du délai de contrôle de l'autorisation d'établissement	11 754	17 246*

\*Reprise marquée, à compter du second semestre 2017, du cycle de renouvellement du délai de contrôle des autorisations d'établissement (8595 prolongations en 2017 contre 3243 en 2016)

##### 4.1.1.2 Visas de retour en Suisse

	2016	2017
Visas de retour en Suisse	195	175

##### 4.1.1.3 Effectif de la population étrangère résidant dans le canton au 31 décembre, sans les requérants d'asile ni les personnes admises provisoirement

	2016	2017
Avec autorisations d'établissement	44 633	46 598
Avec autorisations de séjour	23 172	22 364
Avec autorisations de courte durée	2 021	2 191
Avec autorisations frontalières	905	916
<b>Totaux</b>	<b>70 731</b>	<b>72 069</b>

##### 4.1.1.4 Mesures administratives

	2016	2017
Auditions effectuées par le Service	286	270
Rejets de demandes d'entrée et d'autorisation	30	39
Décisions de renvoi (séjours illégaux)	290	262
Injonctions de départ selon directive européenne	43	15
Refus d'autorisations de séjour, de prolongations d'autorisations ou révocations	111	98
Révocations d'autorisations d'établissement	18	17
Menaces de refus ou de révocation	49	45
Décisions en matière d'assistance judiciaire	8	4
Décisions de détention en vue de refoulement rendues	198	175
Décisions de détention en vue de refoulement exécutées	138	99
Renvois après détention sous la compétence d'une autre autorité	62	69
Renvois de personnes sous le coup d'une expulsion pénale	3	3
Nombre de personnes renvoyées par vol spécial	5	6

	2016	2017
Séances de contrôle auprès du Tribunal des mesures de contrainte (TMC)	27	34
Renonciations à la procédure orale par le TMC	51	31
Assignations et interdictions de pénétrer un territoire	100	49
Rejets de permis pour cas personnel d'extrême gravité	26	34
Recours jugés au Tribunal cantonal et au TMC contre l'ensemble de ces mesures administratives	65	69
Recours admis, totalement ou en partie	6	8
Affaires rayées du rôle	18	7

#### 4.1.2 Evénements particuliers

Le SPoMi est compétent pour l'exécution des expulsions pénales prononcées par les Tribunaux et qui lui sont signalées par le Service d'exécution des sanctions pénales et de la probation. Le SPoMi a été saisi des premiers cas courant 2017. Pour l'heure, 3 renvois ont été exécutés. 10 autres cas sont d'ores et déjà signalés et concernent des personnes encore en exécution de peine ou pour lesquelles l'expulsion n'est pas encore entrée en force. Il s'agit dans tous ces cas d'expulsions obligatoires. Aucune d'entre elles ne vise toutefois des personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour ou d'établissement.

Par ailleurs, l'étroite collaboration prévalant entre le SPoMi et les autorités judiciaires ainsi que d'exécution des peines a permis d'assurer à nouveau en 2017 l'exécution d'un nombre – qui n'a jamais été aussi élevé – de renvois immédiatement après détention sous la compétence d'une autre autorité. Ces situations (69) n'ont donc pas nécessité de détention administrative préalable au renvoi.

### 4.2 Domaine de l'asile

#### 4.2.1 Activités courantes

	2016	2017
Personnes envoyées dans les centres d'enregistrement	7	8
Requérants d'asile attribués au canton de Fribourg	821	603
Autorisations de travailler accordées (permis F ou N)	169	210
Permis pour cas personnel d'extrême gravité	67	50
Total des demandeurs d'asile séjournant dans le canton au 31 décembre	1 126	942
Total des étrangers admis provisoirement séjournant dans le canton au 31 décembre	1 112	1 283

#### 4.2.2 Evénements particuliers

Le nombre des nouveaux requérants d'asile enregistrés en 2017 dans le canton (603) se situe dans la moyenne des années 2008 à 2014. Après l'afflux massif de 2015 (1239 nouveaux requérants d'asile dans le canton), les nouvelles arrivées avaient déjà significativement baissé en 2016 (821).

La fluctuation du nombre des nouveaux requérants d'asile s'explique par des facteurs peu prévisibles à moyen et long terme. Ont été déterminants en 2017 le choix de nombre de requérants de déposer leur demande d'asile dans d'autres pays de l'UE plutôt qu'en Suisse, l'évolution des traversées de la Méditerranée centrale, en lien notamment avec la capacité de pays de l'Afrique du Nord à contenir l'émigration vers l'Europe, ainsi que les effets du pacte migratoire entre l'Union européenne et la Turquie.

### 4.3 Main-d'œuvre étrangère

#### 4.3.1 Activités courantes

##### 4.3.1.1 Annonces de ressortissants UE/AELE

	2016	2017
pour activité limitée à 3 mois maximum auprès d'un employeur suisse	3 176	4 266
pour travailleurs détachés	3 133	3 067

	2016	2017
pour prestataires de services transfrontaliers indépendants	2 857	2 665

#### 4.3.1.2 Autorisations préalables concernant les ressortissants de la Croatie\*

	2016	2017
Autorisations de longue durée	1	
Autorisations de courte durée	2	
Autorisations pour une durée maximale de 4 mois	0	
Autorisations pour artistes de cabaret UE	0	

\* Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les ressortissants croates bénéficient en Suisse de la libre circulation des personnes.

Toutefois, comme pour les ressortissants de Roumanie et Bulgarie jusqu'au 31 mai 2016, les ressortissants croates ne peuvent accéder au marché du travail suisse que si sont respectées la priorité des travailleurs en Suisse en recherche d'emploi ainsi que les conditions de rémunération et de travail, et si les contingents des autorisations qui leur sont réservées ne sont pas épuisés.

#### 4.3.1.3 Autorisations préalables pour ressortissants de pays tiers

	2016	2017
Autorisations de longue durée	27	30
Autorisations de courte durée	32	49
Autorisations pour une durée maximale de 4 mois	37	22
Autorisations pour artistes (musiciens)	73	13

#### 4.3.1.4 Autres décisions

	2016	2017
Refus d'autorisation	69	62
Décisions sur réclamation	11	2

#### 4.3.1.5 Mesures administratives

En vertu de l'art. 122 LEtr, un employeur qui enfreint à plusieurs reprises les prescriptions du droit des étrangers peut se voir rejeter totalement ou partiellement ses demandes d'admission de travailleurs étrangers ou peut être menacé de ces sanctions.

	2016	2017
Avertissements	5	1
Sommations/menaces	59	24
Suspensions/rejets	13	2

#### 4.3.2 Événements particuliers

Après juste une année de libéralisation, le Conseil fédéral a décidé de réintroduire dès le 1<sup>er</sup> juin 2017 des contingents d'autorisations de séjour à l'égard des ressortissants de la Bulgarie et de la Roumanie. Alors que du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 31 mai 2016 les ressortissants de ces pays furent 603 à entrer en Suisse en vue d'y travailler (17 pour le canton de Fribourg), plus de 3300 avaient gagné la Suisse entre le 1<sup>er</sup> juin 2016 et fin mai 2017, respectivement 149 pour le canton de Fribourg.

### 4.4 Passeport et carte d'identité suisses

#### 4.4.1 Activités courantes

##### 4.4.1.1 Documents délivrés

	2016	2017

	2016	2017
Passeports ordinaires biométriques	22 709	17 634
Cartes d'identité	35 359	29 810
Passeports provisoires	592	472
Documents de voyage biométriques pour étrangers	596	466
Titres de séjour biométriques pour étrangers	9 102	9 247
Visas de retour Schengen pour étrangers admis provisoirement	25	10

#### 4.4.2 Evénements particuliers

Après trois années (2014-2016) marquées par une forte demande, celle-ci s'est sensiblement réduite en 2017 en fonction des périodes actuelles d'échéance des documents en cours de validité.

### 4.5 Harmonisation des registres

#### 4.5.1 Activités courantes

La Plateforme informatique Fripers permet de disposer au niveau cantonal des données des habitants de tous les registres communaux du canton en temps réel. L'accès à ces données fait l'objet d'un processus d'autorisation auprès du SPoMi.

	2016	2017
Nombre total d'accès actifs au 31.12	2 018	2 155

## 5 Service de la police du commerce (SPoCo)

---

Chef de service : Alain Maeder

### 5.1 Etablissements publics

#### 5.1.1 Activités courantes

##### 5.1.1.1 Autorisations délivrées

	2016	2017
Patentes A d'hôtellerie	0	0
Patentes B d'établissement avec alcool	22	14
Patentes C d'établissement sans alcool	0	1
Patentes D de discothèque	0	0
Patentes E de bar complémentaire d'hôtel	0	2
Patentes G d'établissement dépendant d'un commerce d'alimentation	5	9
Patentes spéciales H	7	17
Patentes I d'établissement parahôtelier	4	7
Patentes T de traiteur	15	8
Patentes V de cuisine ambulante	0	28
Patentes en vue de la reprise d'un établissement en activité	200	224
Renouvellements de patente	564	591
Changements de dénomination	43	53
Extensions de patente	35	27

##### 5.1.1.2 Mesures administratives

	2016	2017
--	------	------

	2016	2017
Non-renouvellements de patente	10	2
Retraits de patente	4	9
Refus de patente	2	0

#### 5.1.1.3 Décompte des patentés d'établissements publics

	2016	2017
Patentes A d'hôtellerie	113	114
Patentes B d'établissement avec alcool	653	679
Patentes C d'établissement sans alcool	18	18
Patentes D de discothèque	23	19
Patentes E de bar d'hôtel	13	13
Patentes F de restaurant de nuit	4	4
Patentes G d'établissement dépendant d'un commerce d'alimentation	104	115
Patentes spéciales H	456	466
Patentes I d'établissement parahôtelier	105	113
Patentes T de traiteur	80	86
Patentes U de bar dépendant d'un local de prostitution	-	-
Patentes V de cuisine ambulante	0	28
<b>Totaux</b>	<b>1 569</b>	<b>1 655</b>

#### 5.1.1.4 Fumée passive

	2016	2017
Fumoirs autorisés	72	70

#### 5.1.1.5 Formation obligatoire

	2016	2017
Personnes ayant suivi la formation obligatoire en français	84	72
Personnes ayant suivi la formation obligatoire en allemand	22	10
Personnes ayant obtenu leur certificat de capacité professionnelle	77	64

#### 5.1.1.6 Formation partielle

	2016	2017
Personnes ayant suivi la formation pour détenteurs de patentés G ou T en français	16	20
Personnes ayant suivi la formation pour détenteurs de patentés G ou T en allemand	1	10
Personnes ayant réussi le test pour détenteurs de patentés G ou T	12	27
Personnes ayant suivi la formation relative à la loi sur les établissements publics en français	22	22
Personnes ayant suivi la formation relative à la loi sur les établissements publics en allemand	4	14
Personnes ayant réussi le test relatif à la loi sur les établissements publics	23	33

### 5.2 Boissons alcooliques

#### 5.2.1 Activités courantes

##### 5.2.1.1 Autorisations délivrées

	2016	2017
Locaux de vente spécialisés et commerces d'alimentation	65	55

	2016	2017
Kiosques et stations d'essence	2	1

#### 5.2.1.2 Mesures administratives

	2016	2017
Retraits de patente	4	0

#### 5.2.1.3 Décompte des patentés de boissons alcooliques

	2016	2017
Locaux de vente spécialisés et commerces d'alimentation	441	464
Kiosques et stations d'essence	79	79

### 5.3 Loteries et collectes

#### 5.3.1 Activités courantes

##### 5.3.1.1 Autorisations délivrées

	2016	2017
Petites loteries	68	59
Collectes	91	92

### 5.4 Appareils de jeu

#### 5.4.1 Activités courantes

##### 5.4.1.1 Autorisations délivrées

	2016	2017
Appareils à sous servant aux jeux d'adresse	395	356
Appareils de distraction	227	162

### 5.5 Salons de jeu

#### 5.5.1 Activités courantes

##### 5.5.1.1 Autorisations délivrées

	2016	2017
Patentes de salon de jeu	2	0

##### 5.5.1.2 Décompte des autorisations de salons de jeu

	2016	2017
Patentes de salon de jeu	2	2

### 5.6 Prostitution

#### 5.6.1 Activités courantes

##### 5.6.1.1 Autorisations délivrées

	2016	2017
Mise à disposition de tiers de locaux affectés à l'exercice de la prostitution	2	8

##### 5.6.1.2 Mesures administratives

	2016	2017
--	------	------

	2016	2017
Retrait d'autorisation	2	1

#### 5.6.1.3 Décomptes des autorisations

	2016	2017
Mise à disposition de tiers de locaux affectés à l'exercice de prostitution	20	28

### 5.7 Commerce itinérant

#### 5.7.1 Activités courantes

##### 5.7.1.1 Autorisations délivrées

	2016	2017
Autorisations pour commerçants itinérants	16	40
Autorisations d'exploiter une activité foraine ou un cirque	3	3

### 5.8 Crédit à la consommation

#### 5.8.1 Activités courantes

##### 5.8.1.1 Décomptes des autorisations

	2016	2017
Exercice à titre professionnel de l'activité de courtier en crédit	10	10

### 5.9 Activité à risque

#### 5.9.1 Activités courantes

##### 5.9.1.1 Autorisations délivrées

	2016	2017
Autorisations pour activité à risque	33	35

### 5.10

### 5.11 Poids et mesures

#### 5.11.1 Activités courantes

##### 5.11.1.1 Instruments de mesure vérifiés

	2016	2017
Balances pour la vente directes au public	534	773
Balances non destinées à la vente directe au public	1 028	1 213
Balances pour véhicules routiers et balances ferroviaires	62	37
Balances spéciales	109	115
Balances à fonctionnement automatique	19	24
Instruments de pesage étiqueteurs de prix	230	118
Ensembles de mesurage de volume (produits pétroliers)	900	981
Distributeurs routiers de gaz naturel et de pétrole liquéfié	2	1
Ensembles de mesurage de volume pour denrées alimentaires	34	31
Mesures de longueur	1	0
Appareils mesureurs de composants gazeux et de fumée diesel	308	292

##### 5.11.1.2 Contrôles des préemballages

	2016	2017
--	------	------

	2016	2017
Même quantité nominale	284	225
Préemballages aléatoires	251	392

#### 5.11.1.3 Surveillance du marché

	2016	2017
Points de vente publics contrôlés	157	164

### 5.12 Indication des prix

#### 5.12.1 Evénement particulier

Une campagne de sensibilisation nationale en matière d'affichage des prix dans le domaine des appareils électroménagers a été réalisée conformément aux objectifs fixés avec le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Au terme de cette campagne qui a porté sur 41 contrôles dans les points de vente du canton, il a été réjouissant de constater que la plupart de ces derniers indiquaient correctement les prix.

## 6 Service de la justice (SJ)

---

Cheffe de service : Lise-Marie Graden

### 6.1 Activités

#### 6.1.1 Barreau

La Commission d'examen des candidats au barreau a délivré un brevet de capacité à Mmes Magali Baer, Corinne Copt, Amélie Devaud, Marianne Thiên Lý Do, Manon Francey, Sonia Franz, Sonja Gerber, Daniela Herren, Jana Elisabeth Kausche, Sophie Kolly, Sybille Mariaux-Bonvin, Alicia Palley, Julie Perriard, Mimoza Redzepi, Jessica Renevey, Valentine Truan, Nathalie Tschudi, Jasmine Vez et Pauline Volery et MM. Célien Beuret, Lionel Binz, Maxime Buchs, João Pedro Domingues Lopes, Jimmy Dupuis, Jérémie Eich, Cédric Claude Flotron, Nicolas Kolly, Julien Meuwly, Jérémie Overney, Pierre Portmann, Yvan Roeske, Matthieu Seydoux, Patrick Vianin et Elmar Wohlhauser.

La Commission du barreau, quant à elle, a traité notamment les affaires suivantes :

Statistiques	2017	2016
Inscriptions au registre cantonal des avocats et des avocates	16	21
Radiations du registre cantonal des avocats et des avocates	8	11
Plaintes et dénonciations	7	7
Levée du secret professionnel	7	10
Autorisations de stage d'avocat	36	40
Réductions de la durée du stage d'avocat	6	6
Radiation du registre cantonal des avocats-stagiaires et avocates-stagiaires	-	-
<b>Etaient inscrits au 31 décembre 2017 :</b>		
Avocats inscrits au Registre cantonal des avocats et des avocates	216	203
Avocats inscrits au Tableau fribourgeois des avocats membres de l'UE et de l'AELE	5	6
Avocats stagiaires	120	124

### 6.1.2 Notariat

La Commission du notariat n'a pas siégé en 2017, mais a notamment traité les affaires suivantes par voie de circulation :

Statistiques	2017
Patentes de notaire	-
Renonciations à la patente de notaire	1
Plaintes et dénonciations	2
Levées du secret professionnel	7
Autorisations de stage de notaire	4
Réductions de la durée du stage de notaire	3
Radiations du registre des notaires-stagiaires	-

Au 31 décembre 2017, il y avait 49 notaires en exercice, dont 10 notaires n'entrant plus dans le calcul du nombre maximal fixé par la loi sur le notariat.

### 6.1.3 Assistance judiciaire en matière civile

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, le Service de la justice a reçu 1 481 avis d'octroi de l'assistance judiciaire se répartissant ainsi :

	Assistance avec remboursement	Assistance sans remboursement	Total
Tribunal cantonal	-	126	126
Tribunal de la Sarine	10	565	575
Tribunal de la Singine	-	91	91
Tribunal de la Gruyère	5	239	244
Tribunal du Lac	3	63	66
Tribunal de la Glâne	3	72	75
Tribunal de la Broye	1	70	71
Tribunal de la Veveyse	-	38	38
Justices de paix	-	195	195
<b>Totaux</b>	<b>22</b>	<b>1 459</b>	<b>1 481</b>

1335 (1200) listes de frais d'avocats et des greffes des justices de paix ont été payées en 2017 pour un montant de 4 228 145 (3 384 200) francs.

A teneur des articles 123 LJ et 123 CPC, le Service de la justice peut, dans un délai de 10 ans, demander le remboursement partiel ou total de l'assistance judiciaire lorsque la situation financière de la personne bénéficiaire le permet.

En 2017, un montant de 432 168 (540 147) francs a été récupéré à ce titre.

### 6.1.4 Assistance judiciaire en matière pénale

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, et en vertu du nouveau code de procédure pénale suisse, l'assistance judiciaire en matière pénale est décidée par chaque instance judiciaire au fil de la procédure. Les statistiques concernant cette assistance judiciaire se trouvent dans les rapports des différents tribunaux.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, le Service de la justice a reçu 686 (591) décisions relatives à l'assistance judiciaire pénale.

824 (928) listes de frais d'avocat ont été payées en 2017 pour un montant de 2 618 744 (3 512 875).

Jusqu'à fin 2013, les factures étaient payées par les autorités pénales, sur visa du Service de la justice. Depuis 2014, c'est le Service de la justice qui procède à ces paiements, déchargeant ainsi les autorités judiciaires de cette tâche.

### **6.1.5 Assistance judiciaire en matière administrative**

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, le Service de la justice a reçu 74 (58) avis d'assistance judiciaire en matière administrative.

78 (107) listes de frais d'avocat ont été payées en 2017 pour un montant de 152 947 (187 900).

### **6.1.6 Entraide judiciaire**

Le Service de la justice procède aux transmissions nécessaires à l'entraide judiciaire internationale. En 2017, il a traité 21 (7) demandes provenant d'autorités judiciaires du canton, mais aucune demande provenant d'autorités judiciaires d'Etats étrangers.

### **6.1.7 Médiation judiciaire**

#### **6.1.7.1 Commission de la médiation en matière civile, pénale et pénale pour les mineurs**

Cette commission exerce la surveillance générale sur les personnes soumises à l'ordonnance sur la médiation en matière civile, pénale et pénale pour les mineurs, c'est-à-dire les médiateurs et médiatrices assermentés qui exercent la médiation dans le cadre d'une procédure judiciaire.

La Commission décide des inscriptions, mises à jour et radiations à effectuer au tableau des médiateurs et médiatrices assermentés, surveille la conformité de l'activité des médiateurs et médiatrices à leur serment ou à leur promesse solennelle, exerce le pouvoir disciplinaire et édicte les directives nécessaires.

En 2017, la Commission de la médiation en matière civile, pénale et pénale pour les mineurs a inscrit une médiatrice au tableau.

La Commission demande aux médiateurs et médiatrices assermentés de lui fournir leurs statistiques annuelles. A ce jour, les chiffres 2016 sont connus, pas encore ceux de 2017.

<b>Statistiques, nombre de médiations</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>Total</b>	<b>Total</b>
<b>Droit civil :</b>		
<b>Médiations en cours de procédure :</b>	<b>209</b>	<b>145</b>
En droit de la famille (couple)	56	27
En droit de la famille (enfants)	20	15
<b>Médiations à titre privé :</b>	<b>153</b>	<b>118</b>
Générales	35	12
En droit de la famille (couple)	38	29
En droit de la famille (enfants)	63	74
En matière de successions	51	13
<b>Droit pénal :</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
Médiations en procédure concernant un majeur	65	89
Médiations en procédure concernant des mineurs (BMPM)	-	1
<b>Résultats des procédures de médiation en 2016 :</b>		
<b>Médiations civiles en procédure :</b>		
Médiations abouties (accord)	20	10
Améliorations de la situation (pas d'accord trouvé)	10	4
Médiations non abouties (échec)	11	5
Médiations en cours au 31 décembre 2016	19	8
<b>Médiations civiles à titre privé :</b>		
Médiations abouties (accord)	77	71
Améliorations de la situation (pas d'accord trouvé)	29	17
Médiations non abouties (échec)	13	12

<b>Statistiques, nombre de médiations</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Médiations en cours au 31 décembre 2016	44	18
<b>Médiations pénales :</b>		
Médiations abouties (accord)	63	1
Améliorations de la situation (pas d'accord trouvé)	-	-
Médiations non abouties (échec)	9	-
Médiations en cours au 31 décembre 2016	42	-

#### 6.1.7.2 Bureau de la médiation pénale pour mineurs

Le Bureau exerce la médiation en procédure pénale des mineurs, sur délégation du Tribunal pénal des mineurs.

Rattaché administrativement au Service de la justice, il comprend deux médiateurs francophones et une médiatrice germanophone.

<b>Statistiques</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Nombre d'affaires déléguées par les juges (processus de médiation)</b>	<b>90</b>	<b>65</b>
Concernant (nombre de mineurs impliqués comme mis en cause)	158	94
Et également (nombre de jeunes adultes mis en cause)	19	14
Ainsi que (nombre de lésés/victimes impliqués)	111	91
Affaires ne concernant qu'un seul mineur mis en cause	41	44
Affaires concernant deux mineurs mis en cause	23	11
Affaires concernant trois mineurs mis en cause ou plus (jusqu'à 6)	26	10
<b>Répartition selon le sexe</b>		
Garçons	130	65
Filles	28	29
<b>Répartition selon la langue</b>		
Français	136	78
Allemand	22	16
<b>Provenance</b>		
Fribourg-Ville	20	17
Sarine campagne	59	24
Gruyère	23	18
Broye	7	10
Glâne	10	4
Veveyse	10	2
Singine	14	10
Lac	11	6
Autre canton	4	3
Autre pays	-	-
<b>Résultats du traitement des affaires</b>		
Processus ayant conduit à un accord de médiation	63	53
Processus de médiation n'ayant pas abouti	12	9
Décision de retrait de plainte	10	8
Processus en cours au 31 décembre 2017	47	42

### 6.1.8 Surveillance des fondations classiques

Les principales activités de surveillance comprennent l’assujettissement de fondations, l’examen annuel des rapports d’activité et des comptes, la modification des statuts, l’examen de règlements, ainsi que la dissolution, la liquidation et la radiation de fondations.

Au 31 décembre 2017, 267 (265) fondations classiques étaient surveillées par le canton – représentant une valeur totale au bilan de l’ordre de 1166 (1138) millions de francs (au 31 décembre 2016).

L’autorité de surveillance a rendu quatre décisions d’assujettissement à surveillance de fondations nouvellement constituées. Deux fondations ont été dissoutes et radiées.

Les modifications des statuts de 15 (18) fondations ont été approuvées. Il en a été de même des règlements de huit fondations.

## 7 Service de l’application des sanctions pénales et des prisons (SASPP)

Chef de service : Xavier Orsini

### 7.1 Application des sanctions pénales

#### 7.1.1 Peines privatives de liberté et mesures

##### 7.1.1.1 Nombres de jugements reçus

En 2017, 360 jugements pour des peines privatives de liberté (ci-après : PPL) ont été adressés au SASPP par les autorités judiciaires fribourgeoises dont :

- > 254 jugements pour des peines < 6 mois ;
- > 57 jugements pour des peines  $\geq 6$  mois et  $\leq 1$  an ;
- > 49 jugements pour des peines > 1 an.

##### 7.1.1.2 Modalités (excepté les peines pécuniaires et les peines privatives de liberté de substitution)

- > 131 convocations en régime ordinaire ont été établies ;
- > 41 convocations ont été établies pour des personnes ayant obtenu l’autorisation d’exécuter leur peine sous le régime de la semi-détention ; ce régime consiste à laisser au détenu la possibilité de conserver son activité lucrative et à ne passer en prison que la nuit, le samedi et le dimanche ;
- > Aucune convocation n’a été établie pour des journées de condamnation sur les fins de semaine ;
- > 45 condamnations de PPL, prononcées par les autorités judiciaires fribourgeoises, ont été exécutées dans d’autres cantons, étant donné que les personnes condamnées étaient domiciliées ou séjournaient hors canton. En sus, le SASPP a reçu 65 condamnations de PPL, prononcées par d’autres cantons, à faire exécuter conjointement avec une condamnation prononcée par les autorités fribourgeoises dont la quotité de la peine était plus longue ;
- > Nombre de jugements traités (PPL + TIG + conversion en TIG ou en PPL) 683
- > Interruption de l’exécution des peines 2
- > Personnes signalées à la recherche informatisée de police (ci-après : RIPOL) 325
- > Ordres d’exécution de mandats non menés à terme à la gendarmerie 9
- > Ordres de transfert 176
- > Demandes de placement (en exécution de peine et en exécution anticipée de peine) 104

##### 7.1.1.3 Nombre de journées de privation de liberté et de détenus

Etablissement	Journées de détention	Détenu(s)
Etablissements de Bellechasse, Sugiez/FR	38 008	202

Etablissement	Journées de détention	Détenu(s)
Etablissement de la Plaine de l'Orbe/VD	1 953	10
Etablissement de Bellevue, Gorgier/NE	2 144	11
Prison de la Tuilière, Lonay/VD	858	12
Pénitencier de Witzwil/BE	651	4
Pénitencier d'Hindelbank/BE	365	1
Maison Le Vallon/ Vandoeuvres	273	1
Pénitencier de Lenzburg/AG	476	3
Pénitencier de Pöschwies/ZH	365	1
Prison La Croisée, Orbe/VD	170	1
Prison de Champ-Dollon, Puplinge/VD	261	19
Le VAM, Fribourg, Bulle, Düdingen	54	15
Ritec, Düdingen	193	11
Inselspital Bern (Quartier cellulaire)/BE	81	18
Diverses courtes peines hors canton	3 712	251
Realta, Cazis/TI	665	22
Fondation Bartimée, Grandson/VD	365	2
Le Tremplin « Foyer Horizon », Fribourg	496	3
Foyer St Louis, Fribourg	728	2
Foyer Le Radeau, Orsonnens	994	5
Haus Gilgamesch, Basel	365	1
Fondation Saphir, Corcelles /VD	336	1
Curabilis, Puplinge/VS	1 135	11
Centre éducatif de Pramont /VS	365	1
EMS Sylvabelle SA, Provence/VD	365	1
Fondation Terra Vecchia, Schüpfen/BE	341	1
UPD Berne /BE	307	1
CAAD, Saxon /VS	1 163	3
Stiftung Tannenhof, Gampelen/BE	365	1
Horizon Sud, Marsens /FR	333	1
Fondation Pernod, Boudry	306	2
Etablissement St-Jean, Le Landeron /NE	365	1
Total	58 558	619

#### 7.1.1.4 Nombre de mesures

En 2017, 93 personnes ont exécuté ou exécutent encore une mesure selon le Code pénal, dont :

- > 21 personnes un traitement des troubles mentaux en vertu de l'article 59 CP (mesure thérapeutique institutionnelle – traitement des troubles mentaux) ;
- > 8 personnes un traitement des addictions en vertu de l'article 60 CP (mesure thérapeutique institutionnelle – traitement des addictions) ;
- > 1 personnes une mesure applicable aux jeunes adultes en vertu de l'article 61 CP (mesure thérapeutique institutionnelle – mesures applicables aux jeunes adultes) ;
- > 60 personnes un traitement ambulatoire pendant l'exécution de leur peine ou en liberté en vertu de l'article 63 CP ;
- > 2 personnes un internement en vertu de l'article 64 CP.

Ces personnes ont été placées selon le tableau 7.1.1.3.

Le SASPP a rendu 27 ordonnances de traitement, 28 décisions de levée de la mesure, 41 décisions de refus de levée de la mesure, 3 décisions d'octroi de libération conditionnelle de la mesure, 21 décisions de refus de libération

conditionnelle de la mesure, 0 décision de refus de libération conditionnelle de l'internement, 0 décision d'octroi de libération conditionnelle de l'internement, 2 demandes de prolongation de la mesure, 0 décision d'interruption de la mesure.

#### 7.1.1.5 Travail externe

9 personnes ont bénéficié ou bénéficient encore du régime de travail externe. Lieux de placement :

Etablissement	Journées de détention	Détenu(s)
Maison de détention « Les Falaises »	620	8
Kosterfiechten/BS	109	1
<b>Total</b>	<b>729</b>	<b>9</b>

#### 7.1.1.6 Travail et logement externe

2 personnes ont bénéficié ou bénéficient encore du régime de travail et logement externes.

#### 7.1.1.7 Libération conditionnelle et levée de sanctions pénales

En application de l'Ordonnance du 12 décembre 2006 concernant l'application des sanctions pénales, le Service de l'application des sanctions pénales et des prisons est habilité à rendre des décisions de libération conditionnelle des peines privatives de liberté (lorsque la peine privative de liberté est supérieure à deux ans, le SASPP est tenu de demander le préavis de la Commission consultative de libération conditionnelle et d'examen de la dangerosité).

De même, le SASPP est compétent pour prendre toute décision relative à la libération conditionnelle ou/et à la levée des mesures ambulatoires, des mesures thérapeutiques institutionnelles ou des internements. Dans plusieurs cas, le SASPP est également enjoint de demander son préavis à la Commission consultative de libération conditionnelle et d'examen de la dangerosité.

Les décisions suivantes ont été ordonnées :

Décisions	Total
Libération conditionnelle accordée après l'exécution du minimum légal des 2/3	65
Libération conditionnelle accordée pour une date ultérieure	6
Refus de libération conditionnelle	39
Prolongation du délai d'épreuve	2
Levée de la mesure accordée	28
Levée de la mesure refusée	41
Libération conditionnelle de la mesure accordée	3
Libération conditionnelle de la mesure refusée	21
Libération conditionnelle de l'internement accordée	0
Libération conditionnelle de l'internement refusée	0
Demande de prolongation de la mesure	2
Interruption de la mesure	0
<b>Total</b>	<b>207</b>

#### 7.1.2 Peines péquuniaires et peines privatives de liberté de substitution

Les amendes et peines péquuniaires impayées sont converties en jours de peine privative de liberté de substitution.

Nombre de peines privatives de liberté de substitution reçues (amendes et peines péquuniaires impayées) et montant encaissé par le Service pour chaque autorité :

Autorité	Amendes et peines péquuniaires reçues	Montant encaissé
Ministère public	3 013	1 823 690.15
Prefectures	2 106	490 831.30
Autres cantons	76	4 360.00

Autorité	Amendes et peines pécuniaires reçues	Montant encaissé
Tribunaux	70	21 555.70
Ville de Fribourg	994	108 441.70
Commune de Planfayon	3	918.50
Commune de Montagny	3	1 684.90

Le total s'élève à 6265 ordonnances de peines privatives de liberté de substitution reçues concernant des amendes et des peines pécuniaires impayées ainsi qu'à un montant total encaissé de 2 451 482 fr.25.

143 ordonnances de peines privatives de liberté de substitution ont été transmises au secteur des peines privatives de liberté pour être intégrées à des peines fermes. De plus, 49 ordonnances de conversion d'amende ont été transmises au secteur du TIG pour exécution d'un travail d'intérêt général.

Autres chiffres concernant le traitement des peines privatives de liberté de substitution :

	Total
Mandats attribués à la gendarmerie	4666
RIPOL effectués	2097
Délégations transmises aux autres cantons	2427
Arrangements de paiement accordés	763
Nombre de convocations	89

### 7.1.3 Travail d'intérêt général

Le Service de l'application des sanctions pénales et des prisons et le Service de probation sont chargés de faire exécuter les peines de travail d'intérêt général prononcées par les autorités judiciaires. Le SASPP prend les décisions prévues aux articles 11 et 12 de l'Ordonnance fédérale du 19 septembre 2006 relative au code pénal et au code pénal militaire, ainsi que les mesures administratives prévues à l'article 13 de l'Ordonnance du 12 décembre 2006 sur l'exécution du travail d'intérêt général.

En 2017, 448 ordonnances de TIG ont été adressées au SASPP par les autorités judiciaires fribourgeoises. En sus, le SASPP a reçu 64 condamnations de TIG, prononcées par d'autres cantons, à faire exécuter, étant donné que les personnes condamnées étaient domiciliées ou séjournent dans notre canton.

443 dossiers de TIG ont été transmis au Service de probation comme mandats d'exécution. 109 courriers « droit d'être entendu » ont été transmis pour des raisons d'indiscipline, d'absences injustifiées ou parce que la personne condamnée a finalement opté pour un régime de détention. En outre, 127 rapports ont été rédigés pour les autorités judiciaires en vue d'une éventuelle suppression de TIG.

106 condamnations à un travail d'intérêt général, prononcées par les autorités judiciaires fribourgeoises (excepté les amendes converties), ont été exécutées dans d'autres cantons, puisque les personnes condamnées étaient domiciliées ou séjournent hors canton.

### 7.1.4 Recours en grâce

Le Grand Conseil a traité 2 recours en grâce en 2017.

### 7.1.5 Recherche de places en détention provisoire

	Total
Nombre de places recherchées	99
Nombre de places trouvées	98
Nombre de téléphones effectués	1492
Nombre d'heures de recherche	134

### 7.1.6 Casier judiciaire

En 2017, 4604 jugements ont été enregistrés et 14 654 extraits ont été délivrés par le SASPP, en tant que Service de coordination du casier judiciaire du canton de Fribourg, et par les autres autorités cantonales habilitées à effectuer ces démarches.

## 7.2 Prisons

La prison héberge les catégories de personnes suivantes, des deux sexes, majeurs ou mineurs :

- > Les inculpés en détention provisoire
- > Les personnes condamnées jusqu'à leur transfert dans un établissement d'exécution des peines
- > Les détenus en transfert d'un établissement à l'autre
- > Les personnes condamnées qui purgent une peine de quatre semaines au plus par journées séparées
- > Les personnes condamnées qui exécutent une peine, en principe de douze mois au maximum, sous le régime de la semi-détention
- > Les personnes condamnées qui exécutent une peine de plusieurs mois en régime du travail externe (fin de longues peines)
- > Les personnes condamnées qui exécutent une peine privative de liberté ferme de six mois au maximum en régime ordinaire
- > Les personnes retenues en vertu de la juridiction pénale des mineurs
- > Les personnes détenues en vertu des dispositions fédérales sur les mesures de contrainte en matière de droit des étrangers
- > Les arrêts militaires.

### 7.2.1 Entrées en 2017

	Suisses	Etrangers
Hommes – Prison centrale	157	477
Femmes – Prison centrale	0	0
Filles mineures – Prison centrale	0	0
Garçons mineurs – Prison centrale	0	0
Hommes – Maison de détention « Les Falaises »	21	18
Femmes – Maison de détention « Les Falaises »	0	0
<b>Total</b>	<b>178</b>	<b>495</b>

### 7.2.2 Journées de détention

	Suisses		Etrangers		Totaux
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Détention avant jugement					
Prison centrale	5 090	0	12 362	0	17 452
Détention des mineurs					
Prison centrale	0	0			0
Exécution ordinaire de peines ou d'arrêts					
Prison centrale	3 116	0	4 077	0	7 193
Exécution par journées séparées					
Prison centrale	0	0	0	0	0
Exécution en semi-détention					
Maison de détention « Les Falaises »	1 803	0	1 565	0	3 368
Exécution en régime de travail externe					
Maison de détention « Les Falaises »	425	0	188	0	613
Mesures de contrainte	0	0	1 000	0	1 000
Arrêts militaires – Prison centrale	7	0	0	0	7

	Suisses	Etrangers	Totaux
Totaux	10 441	0	19 192
			0

### 7.2.3 Subsistance

Le plan des menus s'étend sur plusieurs semaines. A la Prison centrale ainsi qu'à la Maison de détention « Les Falaises », les repas sont préparés par deux cuisiniers professionnels qui se partagent le plan de service durant 7 jours par semaine secondés par deux détenus. Aucune réclamation n'a été enregistrée en 2017 en ce qui concerne aussi bien la qualité que la quantité des mets servis.

### 7.2.4 Locaux

#### 7.2.4.1 Locaux de la Prison centrale divisés en quatre secteurs

	Places
Détention provisoire des hommes	58
Détention des mineurs	2
Exécution de peines des hommes	15
Exécution des mesures de contrainte des hommes	4
<b>Total des places à disposition</b>	<b>79</b>

#### 7.2.4.2 Locaux de la Maison de détention « Les Falaises » divisés en deux secteurs

Total des places à disposition	20
--------------------------------	----

### 7.2.5 Occupation des détenus

Les personnes placées en détention provisoire ne sont pas astreintes au travail, mais elles sont occupées par les différents programmes au sein de l'établissement. Par contre, les dispositions du Code pénal prévoient que les détenus condamnés aux arrêts ou à l'exécution de peines privatives de liberté sont astreints au travail.

En 2017, les détenus ont eu l'occasion d'être occupés, que ce soit à la cuisine, à la buanderie, à l'atelier d'occupation, au nettoyage et à l'entretien du bâtiment. Au total 24 192 heures, correspondant à un montant de 72 576 francs de rémunération.

### 7.2.6 Assistance des détenus

Les deux assistantes sociales se partagent un taux d'activité de 40 % au sein de la Prison centrale. Elles sont présentes quatre demi-journées par semaine et assurent une prise en charge sociale des personnes en exécution de peine ainsi que des détenus en régime de semi-détention à la Maison de détention « Les Falaises ». Durant l'année 2017, les assistantes sociales se sont entretenues avec 726 personnes en régime d'exécution de peine.

Les collaborateurs du Service de probation assurent le service social des personnes en détention avant jugement dans la Prison centrale. Ils sont présents quatre après-midis par semaine et rencontrent tous les nouveaux arrivants, dans des locaux spécialement conçus à cet effet. Ces contacts atténuent le choc que peut provoquer l'incarcération et favorisent le retour à la liberté.

L'assistance sociale a pour buts : l'écoute, le soutien et l'accompagnement des personnes détenues dans les diverses démarches administratives, prises de contact (famille, autorités, avocats, établissements, employeurs et autres services).

Un certain nombre de personnes bénévoles s'est rendu dans la Prison centrale pour y rencontrer des détenus, en particulier ceux qui n'ont pas de famille ou qui n'ont plus de contact avec celle-ci.

Le Service de probation en collaboration avec les responsables de la Prison centrale, organise régulièrement des visites d'enfants qui favorisent le maintien du lien entre le détenu et ses enfants. Tous les samedis, les détenus en régime de détention provisoire moyennant l'autorisation du Ministère public, et tous les dimanches, les détenus en exécution de peines selon le régime ordinaire, peuvent recevoir la visite de leurs proches. Les personnes en détention administrative peuvent recevoir une visite le dimanche et durant la semaine.

Lors de la procédure d'entrée, un entretien d'entrée est assuré par le personnel de service. Durant l'année 2017, le personnel de service a effectué 631 entretiens d'entrée. Les personnes détenues peuvent demander un entretien personnel avec un membre de la Direction.

Le Chef de service est à disposition pour les personnes détenues qui en font la demande.

L'assistance médicale à la Prison centrale est assurée par quatre médecins, un/e psychiatre, une psychologue, un infirmier en psychiatrie, une infirmière à 80 %, une infirmière à 70 % et un infirmier à 50 %. Elle a notamment pour rôle de donner les soins adéquats aux détenus, d'organiser des consultations médicales (médecins ou psychiatres), de distribuer et gérer les médicaments, de collaborer avec les différents intervenants ainsi que de coordonner les collaborateurs médicaux externes et internes à la prison.

Les médecins généralistes de la Prison centrale ont consulté 402 détenus. 2646 détenus ont bénéficié d'une consultation infirmière. Plusieurs détenus ont dû être conduits en milieu hospitalier pour des examens, des traitements ambulatoires ou encore des interventions. De plus, certains détenus ont eu recours à des médecins spécialisés.

Le Réseau fribourgeois de santé mentale a consulté 337 détenus pour des problèmes psychiatriques et 141 détenus pour un suivi psychologique.

Un aumônier catholique, une pasteur protestante et un imam assurent régulièrement l'assistance morale et spirituelle des détenus. En outre, les détenus qui en ont besoin peuvent bénéficier d'une aide matérielle limitée.

#### 7.2.7 Récapitulatif des prestations à la Prison centrale

	2016	2017
Nombre d'entrées	627	673
Entretiens à l'entrée	541	631
Consultations par l'infirmier/ère	2 500	2 646
Consultations par le médecin	327	402
Consultations par la psychiatre	435	337
Consultations par la psychologue	124	141
Consultations médicales en urgence	38	25
Entretiens par le personnel social du SASPP	744	726
Heures de travail rémunérées à 3 francs/heure	25 383	24 192
Séquences de sport de 60 minutes	416	416
Séquences de promenade de 60 minutes	1 456	1 456
Visites familiales	1 591	1 219
Entretiens par le SPoMi	9	9
Entretiens par la Croix-Rouge	31	42
Entretiens par les intervenants religieux	104	106
Sanctions disciplinaires	20	15

## 8 Service de probation (SProb)

Chef de service : Philippe Pillonel

### 8.1 Activités

#### 8.1.1 Secteur administratif

Le secteur administratif est la porte d'entrée et la porte de sortie du Service, il est notamment en charge de la bonne constitution des dossiers physiques et informatiques et garant que toutes les pièces figurent aux dossiers. Ce secteur a

géré un flux de 567 nouveaux dossiers du secteur de probation et de 418 nouveaux dossiers de travail d'intérêt général (acronyme TIG) du secteur des peines en milieu ouvert (acronyme PMO).

En ce qui concerne le soutien financier octroyé par le Service, la répartition des charges est la suivante :

#### Prestations financières

Nature des prestations	2013	2014	2015	2016	2017
Soutien aux personnes en détention provisoire	1 905	2 631	2 285	<b>3 025</b>	<b>2 771</b>
Soutien aux personnes sous mandat de probation	13 757	27 473	59 178	<b>39 099</b>	<b>22 336</b>
Réinsertion professionnelle	8 180	8 409	4 999	<b>5 875</b>	<b>4 240</b>
Traitements psychothérapeutiques	8 077	29 911	31 358	<b>30 447</b>	<b>21 663</b>
Prélèvements biologiques	23 330	33 745	14 476	<b>28 081</b>	<b>42 336</b>
Logements	15 453	16 806	2 461	<b>12 660</b>	<b>33 848</b>
Programmes spéciaux TIG	2 132	2 378	5 235	<b>4 562</b>	<b>3 006</b>
<b>Total</b>	<b>72 834</b>	<b>121 353</b>	<b>119 992</b>	<b>123 749</b>	<b>130 200</b>

Le soutien financier apporté aux personnes sous mandat de probation durant l'année 2017, c'est-à-dire aux personnes suivies en milieu ouvert, est sensiblement égal à ce qu'il était les deux années précédentes. Les prestations financières sous la rubrique « Soutien aux personnes sous mandat de probation » ont été accordées sous forme de participation à des cours de formation, de titres de transport, de bons alimentaires, de participation aux frais médicaux ou pour des soutiens à des activités diverses (sport, culture, etc.).

Le coût des traitements psychothérapeutiques ordonnés a diminué alors que les coûts des prélèvements biologiques ont augmenté. Le montant des programmes spéciaux TIG couvre presque exclusivement les coûts du programme de sensibilisation et de prévention en matière de circulation routière proposé par le Service en collaboration avec une Fondation romande active dans la prévention routière.

Le taux d'occupation des appartements sous-loués par le Service à des personnes sortant d'un régime privatif de liberté est de 90 %. Le montant de 33 848 francs a permis de couvrir divers frais d'entretien de ces appartements et deux vacances d'occupation. Le garde-meuble du Service répond toujours à un besoin et accueille actuellement les affaires personnelles de 17 personnes se trouvant en régime de privation de liberté ou en placement institutionnel.

#### 8.1.2 Secteur de probation

Dans ce secteur, comme pour l'ensemble du Service depuis plusieurs années, l'accent de la prise en charge est mis conjointement sur la pertinence des appréciations portées sur les situations et sur l'adéquation des interventions auprès des personnes sous mandats en intégrant les concepts de la désistance. L'effort de formation des collaborateurs s'est poursuivi durant l'année écoulée ainsi que l'effort d'harmonisation des pratiques au niveau des cantons latins (cf. 8.1.4.4 événements particuliers).

#### Mandats en milieu ouvert au 31 décembre 2017

Nature des mandats	Mandant	2013	2014	2015	2016	2017
Assistance de probation et/ou traitement ambulatoire ou traitement institutionnel	Service de l'application des sanctions pénales et des prisons (SASPP)	44	64	56	68	<b>56</b>
Assistance de probation et/ou règles de conduite lors d'une libération conditionnelle (art. 87.2 CP)		33	34	31	36	<b>43</b>
Travail externe – Travail et logement externe (art. 77a CP)	106 mandats / 42 % en 2017	8	6	7	8	<b>7</b>
Assistance de probation et/ou règles de conduite dans le cadre d'un sursis ou d'un sursis partiel (art. 44.2 CP)	Tribunal des mesures de contrainte, Tribunaux pénaux d'arrondissement, Ministère public	90	86	90	106	<b>127</b>
Mesures de substitution lors d'une mise à en liberté (art. 237 CPP)		25	21	20	25	<b>21</b>
	148 mandats / 58 % en 2017					

Nature des mandats	Mandant	2013	2014	2015	2016	2017
Mandats		198	211	204	243	254

L'augmentation importante du nombre de mandats constaté au 31.12.2016 s'est confirmée en 2017 (+ 4,5 % et + 24,5 % sur deux ans), malgré une légère diminution du nombre de mesures thérapeutiques ambulatoires. Les mandats confiés au Service dans le cadre d'une peine assortie d'un sursis ou d'un sursis partiel représentent 50 % de l'ensemble des mandats. Cette progression de 37 dossiers sur deux ans (+ 41 %) explique en grande partie la hausse du nombre global de dossiers. Sans ressources humaines supplémentaires, les collaboratrices et collaborateurs du secteur ont ainsi dû assumer une charge de travail nettement plus conséquente avec plus de 90 dossiers suivis par EPT.

#### Détention provisoire du 01.01 au 31.12.2017

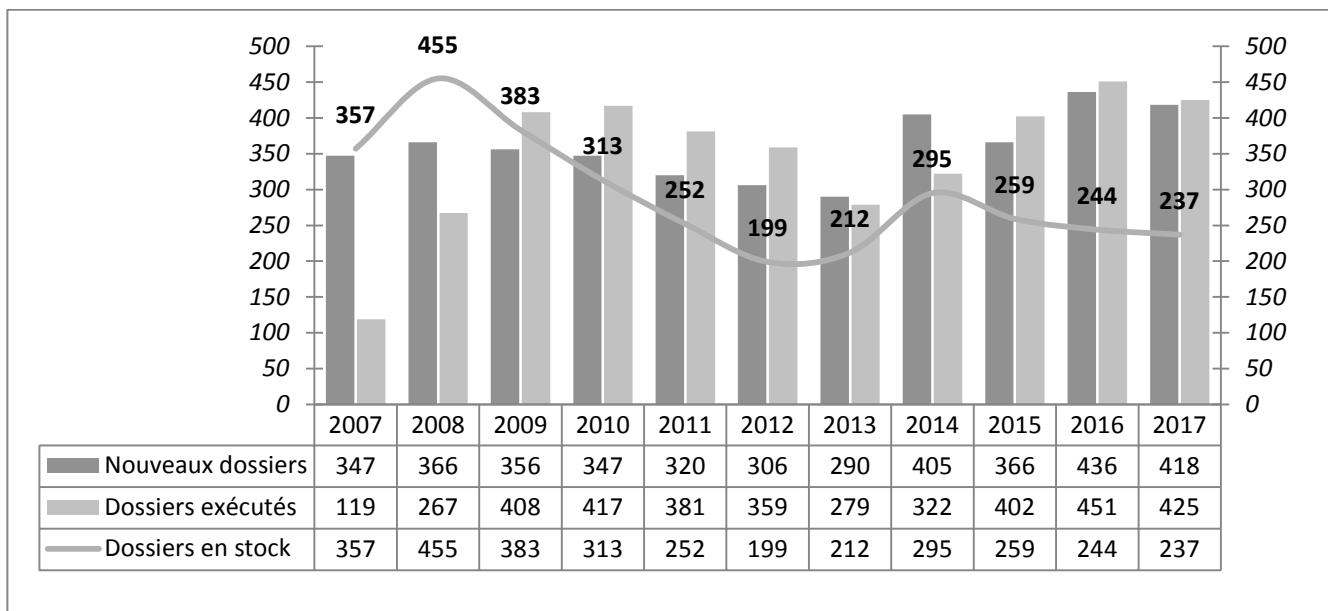
	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de personnes rencontrées	258	243	202	196	206
Nombre d'entretiens	1210	1138	1120	1109	989

Si le nombre de détenus rencontrés en détention provisoire est demeuré stable, le nombre d'entretiens à toutefois sensiblement diminué (- 11 %). Cette baisse s'explique par une réduction du nombre de visites hebdomadaires (trois après-midi au lieu de quatre) dès le mois d'août 2017. Cette mesure a dû être prise suite au départ quasi simultané de stagiaires expérimentées. Malgré cela, les prévenus qui en faisaient la demande, ont été vus dans un délai de deux semaines après leur dernier entretien.

#### 8.1.3 Secteur des peines en milieu ouvert (PMO)

L'activité de ce secteur consiste en la mise en œuvre et le suivi des peines prononcées sous forme de travail d'intérêt général (TIG). Le travail d'intérêt général est une peine principale autonome depuis le 01.01.2007, toutefois, avec l'introduction du nouveau régime des sanctions en 2018, le TIG redeviendra une modalité d'exécution de la sanction. Le juge peut ordonner, avec le consentement de la personne condamnée, un travail d'intérêt général de 720 heures au plus, quatre heures de travail d'intérêt général correspondant à un jour de privation de liberté. La peine est accomplie au profit de bénéficiaires, qui sont des établissements médico-sociaux, des administrations communales et cantonales, des groupements forestiers, des organismes d'utilité publics, le réseau hospitalier, etc. Le travail d'intérêt général est une sanction très prisée dans le canton de Fribourg (cf. 8.1.4.3 Evénements particuliers).

#### Evolution des dossiers TIG de 2007 à 2017



#### Répartition des dossiers en stock selon les statuts au 31 décembre 2017

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dossiers en attente	30	76	99	18	28	<b>52</b>
Dossiers en exécution	170	136	196	241	216	<b>185</b>
<b>Total des dossiers</b>	<b>200</b>	<b>212</b>	<b>295</b>	<b>259</b>	<b>244</b>	<b>237</b>

Ce tableau laisse apparaître que le nombre de dossiers TIG en attente, après avoir drastiquement diminué en 2015 et 2016, a connu une légère hausse due principalement à l'acceptation de la part du Service de quelques 40 dossiers supplémentaires afin de décharger l'autorité d'exécution vaudoise.

#### **Dossiers et heures exécutés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017**

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dossiers	359	279	322	402	<b>451</b>	<b>425</b>
Heures ordonnées	51 162	43 457	47 592	60 872	<b>75 913</b>	<b>70 421</b>
<b>Heures exécutées</b>	<b>31 322</b>	<b>25 644</b>	<b>28 061</b>	<b>40 716</b>	<b>45 160</b>	<b>46 990</b>

En 2017, ce sont 46 990 heures de TIG qui ont été réalisées sur 70 421 heures prononcées par les autorités judiciaires, établissant pour la troisième année consécutive un nouveau record. Ce chiffre est calculé sur les dossiers fermés et se comprend sans les heures réalisées en 2017 pour les dossiers encore en cours d'exécution au 31 décembre. Ce nombre de 46 990 heures est équivalent à 11 747 jours-amendes ou jours de détention et représente un volume de travail de 24 équivalant plein temps (EPT), soit 24 personnes qui ont travaillé à plein temps durant toute l'année 2017 au bénéfice d'institutions ou d'entités publiques cantonales.

#### **Répartition des dossiers fermés selon les statuts au 31 décembre 2017**

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	%
<b>Dossiers suivis</b>	<b>283</b>	<b>234</b>	<b>252</b>	<b>314</b>	<b>342</b>	<b>343</b>	<b>100 %</b>
Exécution totale	236	193	206	280	292	<b>297</b>	87 %
Exécution partielle	32	27	22	22	42	<b>34</b>	10 %
Conversion	15	14	24	12	8	<b>12</b>	3 %
<b>Dossiers non exécutés</b>	<b>76</b>	<b>45</b>	<b>70</b>	<b>88</b>	<b>109</b>	<b>82</b>	<b>100 %</b>
Dossiers non exécutables	28	15	38	29	43	<b>42</b>	51 %
Sans réponse aux convocations	48	30	32	59	66	<b>40</b>	49 %
<b>Total des dossiers</b>	<b>359</b>	<b>279</b>	<b>322</b>	<b>402</b>	<b>451</b>	<b>425</b>	

Les « dossiers non exécutables » sont les dossiers de personnes n'ayant pas exécuté leur travail d'intérêt général en raison notamment d'une maladie de longue durée, d'un déménagement dans un autre pays ou d'un décès.

#### **8.1.4      Événements particuliers**

##### **8.1.4.1      Contrôle du Service sous l'angle du respect de la protection des données personnelles**

En date du 10 juillet 2017, l'Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données (ATPrD) a procédé à un audit du Service de probation sous l'angle du respect de la protection des données personnelles. Les trois secteurs du Service, ainsi que les aspects de sécurité et d'accès aux différentes applications informatiques ont été l'objet de ce contrôle qui a été conduit par une société externe, accompagnée de Mme la Préposée cantonale à la protection des données. Le rapport rendu le 17 août 2017 met en évidence 53 propositions, regroupées en trois catégories, allant d'importantes à peu importantes dont la mise en œuvre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 incombera au nouveau Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation.

#### **8.1.4.2 Bracelets électroniques**

Le secteur PMO, dans le cadre de l'introduction de la surveillance électronique comme nouvelle forme d'exécution des peines privatives de liberté, a pu se familiariser avec cette technologie à partir du mois d'octobre en assistant initialement à une matinée de formation et en testant ensuite les 4 bracelets en location d'une société prestataire, grâce à la participation des collaborateurs du SProb, mais également du SASPP.

#### **8.1.4.3 Nouvelle année record dans le domaine du Travail d'intérêt général (TIG)**

En matière de travail d'intérêt général, année après année, le Service enchaîne les records faisant de ce type de peine une spécialité fribourgeoise et du canton le champion incontesté du travail d'intérêt général au plan national (sur la base du ratio *population/heures de TIG effectuées*). Aussi, depuis l'introduction du TIG en tant que peine principale en 2007, Fribourg est le seul canton en Suisse à avoir connu une hausse régulière des heures de TIG effectuées.

#### **8.1.4.4 Mise en place du Plan d'assistance de probation (PAP)**

A défaut d'avoir vu son projet pilote « Objectif Désistance » validé par l'OFJ, la Commission latine de probation (CLP), a obtenu la validation par la Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP) de son projet d'harmonisation des pratiques cantonales en matière d'assistance de probation, au travers du « Plan d'assistance de probation » (PAP). Cet outil, qui devra être mis en œuvre dans l'ensemble des cantons latins dans le courant de l'année 2018, vise à améliorer la prise en charge des probationnaires, par une analyse plus systématique de leurs facteurs de risque, et par une gestion de l'accompagnement par objectifs ciblés. Le Service a joué un rôle moteur dans cette réalisation qui a fait l'objet d'une présentation publique lors du 10<sup>e</sup> séminaire de la probation et du travail social dans la justice (ProSAJ).

#### **8.1.4.5 Fin d'activité sous l'appellation de Service de probation**

Ce rapport d'activité 2017 est le dernier du Service de probation sous la forme qu'on lui connaît aujourd'hui. Le 27 janvier 1888 le Haut Conseil d'Etat approuvait les statuts de la Société de patronage des détenus libérés, ce service intégrant l'administration fribourgeoise depuis 1967 sous l'appellation de « patronage cantonal » pour prendre la désignation en 2005 de Service de probation. C'est donc non sans un brin d'émotion que l'activité du Service durant l'année écoulée est relatée ci-dessous. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 un nouveau Service verra le jour, le Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation. Cette nouvelle structure qui est la résultante de la fusion de la section application des sanctions pénales et du Service de probation, s'inscrit dans le cadre de la nouvelle organisation pénitentiaire fixée dans la loi sur l'exécution des peines et mesures (LEPM) approuvée par le Grand Conseil le 7 octobre 2016.

## **9 Office de la circulation et de la navigation (OCN)**

---

Directeur : Marc Rossier

### **9.1 Activités**

L'Office de la circulation et de la navigation (OCN), établissement autonome de l'Etat (personne morale de droit public), a son siège à Fribourg ainsi que deux succursales à Bulle et Domdidier. Il compte 86,9 unités plein temps et réalise des revenus d'exploitation de 19,4 millions de francs.

L'OCN est en charge de l'admission des conducteurs, des véhicules et des bateaux présentant toutes les garanties de sécurité sur les routes et les voies d'eau. Le canton de Fribourg dénombre plus de 240 000 conducteurs et près de 265 000 véhicules. L'OCN perçoit les impôts sur les véhicules et les bateaux (plus de 109 millions de francs) pour le compte du canton de Fribourg. Il instruit également les cas d'infraction à la loi sur la circulation routière ; les mesures sont prononcées par la Commission des mesures administratives en matière de circulation routière.

L'activité de l'OCN fait l'objet d'un rapport particulier. Ce rapport peut être commandé auprès de l'OCN, case postale 192, 1707 Fribourg ou téléchargé sur [www.ocn.ch](http://www.ocn.ch).

# 10 Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB)

---

Directeur : Jean-Claude Cornu

## 10.1 Mission

L’Etablissement cantonal d’assurance des bâtiments (ECAB), personne morale de droit public, est chargé d’assurer tous les bâtiments situés sur le territoire cantonal et de favoriser les mesures de prévention et de défense contre l’incendie et les éléments naturels.

Il assure, sur la base du principe de la mutualité, plus de 120 000 bâtiments pour une valeur assurée de 88,7 milliards de francs.

La mission de prévention et de défense nécessite un investissement annuel de plus de 17 millions de francs, soit plus du tiers des primes encaissées. En 2017, l’ECAB a dû indemniser des sinistres pour un montant de 12,3 millions de francs.

## 10.2 Activités

L’activité de l’ECAB est détaillée dans un rapport annuel. Ce rapport peut être commandé auprès de l’ECAB, Maison-de-Montenach 1, Case postale 486, 1701 Fribourg ou téléchargé sur [www.ecab.ch](http://www.ecab.ch).

# 11 Etablissements de Bellechasse (EB)

---

Directeur : Franz Walter

## 11.1 Activités

Les Etablissements de Bellechasse (EB) sont chargés de l’exécution des peines privatives de liberté et des mesures prononcées en application du code pénal. Intégrés dans le concordat latin sur la détention pénale des adultes, ils accueillent essentiellement des détenus en régime ouvert ou semi-ouvert, en exécution de jugements prononcés par les autorités judiciaires des cantons romands et du Tessin. Ils accueillent également, au foyer La Sapinière, des personnes privées de liberté à des fins d’assistance. Au total, les EB ont une capacité d’accueil de 203 places.

L’activité des EB fait l’objet d’un rapport particulier. Ce rapport peut être commandé auprès des Etablissements de Bellechasse, Case postale 1, 1786 Sugiez.

# 12 Etat du personnel

---

Pouvoirs – Directions / Centres de charges	Comptes 2017		Comptes 2016	
	EPT		EPT	Ecarts EPT
Direction de la sécurité et de la justice		<b>954.65</b>	<b>922.89</b>	<b>31.76</b>
Administration centrale		820.22	785.33	34.89
3300 / JPMS Secrétariat général		9.57	10.01	-0.44

Pouvoirs – Directions / Centres de charges	Comptes 2017 EPT	Comptes 2016 EPT	Ecarts EPT
3305 / JUST Service de la justice	7.11	6.86	0.25
3330 / POCO Service de la police du commerce	3.58	3.61	-0.03
3335 / PETR Service de la population et des migrants	51.50	40.15	11.35
3345 / POLI Police cantonale	665.75	649.02	16.73
3355 / SPEN Service de l'application des sanctions pénales et des prisons	46.77	40.19	6.58
3370 / PATR Service de probation	9.00	7.87	1.13
3375 / MILI Service de la protection de la population et des affaires militaires	14.21	14.72	-0.51
3385 / PROT Protection civile	12.73	12.90	-0.17
Secteurs spéciaux, établissements divers	134.43	137.56	-3.13
3365 / EBEL Etablissements de Bellechasse	132.43	135.60	-3.17
3382 / LACN Camp du Lac Noir	2.00	1.96	0.04
<b>Pouvoir judiciaire</b>	<b>321.86</b>	<b>297.19</b>	<b>24.67</b>
Administration centrale	321.86	297.19	24.67
2100 / TCAN Tribunal cantonal	48.88	41.21	7.67
2105 / TARR Tribunaux d'arrondissement	81.67	78.13	3.54
2111 / MINP Ministère public	53.28	54.81	-1.53
2112 / TMCO Tribunal des mesures de contrainte	2.00	2.16	-0.16
2115 / CPMI Tribunal des mineurs	10.87	10.96	-0.09
2120 / JUPA Justices de paix	52.48	39.14	13.34
2125 / OPOU Offices des poursuites	58.67	57.82	0.85
2130 / OFAI Office des faillites	11.60	11.61	-0.01
2170 / COCO Commissions de conciliation baux à loyer	0.96		0.96
2900 / CMAG Conseil de la magistrature	1.45	1.35	0.10